

**FORMATION DE CADRES**  
**Partage ta passion !**

Deviens moniteur sportif !

**Adeps**  
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

# CAHIER DES CHARGES

## de la Fédération Wallonie-Bruxelles

### Formation des cadres sportifs

**Discipline :**  
Tennis de table

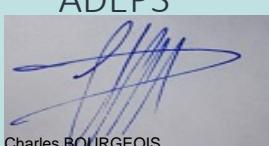
**Niveau :**  
Moniteur Sportif Educateur

**Organisme délégataire**  
AFTT – Aile Francophone de Tennis de Table

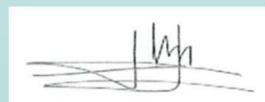
Version 3.0 avalisée en Commission Pédagogique Mixte du 15/07/2025



\* Dans le présent référentiel, le masculin a été employé à titre épicène.

ADEPS  
  
Charles BOURGEOIS  
Signature simple  
29/07/2025 08:18:55

Opérateur de formation AFTT



# TABLE DES MATIÈRES

<b>0. INTRODUCTION DU CAHIER DES CHARGES / RÉFÉRENTIEL DE FORMATION.....</b>	<b>5</b>
<b>1. DONNÉES ADMINISTRATIVES.....</b>	<b>7</b>
1.1. Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction.....	7
1.2. Introduction générale de la formation .....	7
1.3. Homologation et certification .....	8
<b>2. RÉFÉRENTIEL « FONCTION ET COMPÉTENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCÉES ET COMPÉTENCES REQUISSES.....</b>	<b>9</b>
2.1. Vocation pédagogique.....	9
2.1.1. Moniteur Sportif Educateur .....	10
<b>3. DESCRIPTION DES MODALITÉS PRÉALABLES À L'ORGANISATION DE LA FORMATION 12</b>	
3.1. Schéma de base d'organisation de la formation .....	12
3.2. Informations à fournir par l'opérateur de formation .....	13
3.3. Durée théorique pour chaque niveau de qualification .....	13
3.4. Test préliminaire ou probatoire à la formation.....	13
3.5. Documents administratifs à fournir par le candidat .....	13
3.6. Modalités d'inscription (préalable et définitive) .....	13
3.7. Droit de rétractation .....	14
3.8. Protection des données personnelles.....	17
3.9. Modalités diverses .....	17
<b>4. RÉFÉRENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPÉCIFIQUES.....</b>	<b>19</b>
<b>4.0. Ingénierie des compétences et ingénierie de formation.....</b>	<b>19</b>
4.0.1. Définition de base des notions de savoirs / connaissances, savoir-faire, savoir-être et de compétences .....	19
4.0.2. Taxonomie.....	22
4.0.3. Modalités d'enseignement.....	25
4.0.4. Charge théorique de travail et activités d'apprentissage .....	25
4.0.5. Evaluation.....	26
4.0.6. Synoptique .....	29
4.0.7. Résultats d'Acquis d'Apprentissage « macros » répondant au profil de fonction .....	33
<b>4.1. Fiches ECTS de la thématique 1 .....</b>	<b>34</b>
<b>4.2. Fiches ECTS de la thématique 2 .....</b>	<b>39</b>
<b>4.3. Fiches ECTS de la thématique 3 .....</b>	<b>64</b>
<b>4.4. Fiches ECTS de la thématique 4 .....</b>	<b>87</b>
<b>4.5. Fiches ECTS de la thématique 5 .....</b>	<b>90</b>

4.6.	Tableau synthèse des pondérations modules vs thématiques et thématiques vs cursus	95
5.	<b>RÉFÉRENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES PÉDAGOGIQUES .....</b>	<b>96</b>
5.1.	Présentation du (des) stage(s) .....	96
5.2.	Dossier de stage .....	96
5.2.1.	Signalétiques .....	96
5.2.2.	Cahier / Carnet de stage.....	96
5.2.3.	Rapport de stage .....	97
5.3.	Règles concernant les Maîtres de Stages .....	97
5.4.	Acceptation potentielle des Maîtres de Stages .....	97
5.5.	Endroits et niveaux de Stages .....	98
5.6.	Evaluation du stage et du cahier de stage.....	98
6.	<b>RÉFÉRENTIEL « ÉVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITÉS D'ÉVALUATION .....</b>	<b>99</b>
6.1.	Délai d'organisation des évaluations.....	99
6.2.	Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect .....	99
6.2.1.	Présences au cours.....	100
6.3.	Publicité des accès aux évaluations.....	100
6.4.	Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations.....	100
6.5.	Nombre de sessions d'évaluation.....	101
6.6.	Constitution du Jury d'évaluation .....	101
6.7.	Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès-Verbal) .....	101
6.8.	Motivation du résultat en délibération .....	102
6.9.	Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport.....	102
6.10.	Procédure de communication des résultats aux candidats .....	103
6.11.	Recours et procédures .....	103
7.	<b>CONDITIONS DE DISPENSES ET D'ÉQUIVALENCES DE DIPLÔMES (BELGIQUE OU ÉTRANGER).....</b>	<b>105</b>
7.1.	Conformité des dossiers VAFE à introduire.....	105
7.2.	Valorisation des Acquis de Formation (VAF) .....	106
7.2.1.	Base / recevabilité de la demande de VAF.....	106
7.2.2.	Eléments à présenter pour une VAF .....	106
7.3.	Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE) .....	107
7.3.1.	Base de la demande / recevabilité de VAE.....	107
7.3.2.	Eléments à présenter pour une VAE .....	108
7.4.	Entretien de VAFE .....	108
7.5.	Frais de procédure pour une VAFE .....	109
7.6.	Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?) .....	109
7.6.1.	Où envoyer le dossier VAFE ?.....	109
7.6.2.	Comment envoyer le dossier VAFE ?.....	109
7.6.3.	Quand solliciter un dossier VAFE ?.....	109

7.7.	Analyse concernant la demande de VAFE .....	110
7.8.	Décisions concernant la demande de VAFE .....	110
7.9.	Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS .....	111
7.9.1.	Cours généraux.....	111
7.9.2.	Cours spécifiques .....	111
7.10.	Tableau synthèse complet des procédures « VAFE ».....	112
8.	<b>RÉFÉRENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES RÈGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS .....</b>	<b>113</b>

## 0. INTRODUCTION DU CAHIER DES CHARGES / RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le cahier des charges constitue la référence légale (voir ci-dessous points de référence décrétiaux) dans laquelle chaque opérateur de formation et chaque candidat trouvera les informations concernant le dispositif de formation pour devenir cadre sportif certifié par l'Administration Générale du Sport. Y figurent entre autres les droits et devoirs des candidats, de l'AGS ainsi que des opérateurs de formations, mais aussi les relations entre les parties prenantes de l'ensemble du dispositif. Plus spécifiquement pour le candidat, les informations sur les moyens d'inscription et de communication avec tout opérateur reconnu comme « délégataire de la formation » seront explicitées.

Le cahier des charges constitue donc la référence légale à laquelle chaque opérateur de formation (**« fédération ou institution délégataire pour l'organisation des formations de cadres ainsi que des formations reconnues »**) doit se conformer en matière de formations de cadres.

Les points de référence décrétiaux sont évoqués dans le décret du 03/05/19 :

« Art. 38 :

§ 1. Le Gouvernement délivre des brevets dans le domaine de l'encadrement, à vocation pédagogique, sécuritaire ou managériale.

§ 2. La formation des cadres sportifs à vocation pédagogique, comprend une formation spécifique à chaque discipline sportive ou groupe de disciplines sportives similaires, précédée / suivant son niveau, par une formation générale, organisée par le Gouvernement, selon les modalités qu'il détermine.

§ 4. Le Gouvernement organise les formations générales. Il en fixe :

- 1° les données administratives de l'opérateur ;
- 2° la description des fonctions et les compétences requises ;
- 3° la description des modalités préalables à l'organisation de la formation ;
- 4° la description des programmes et contenus de formation ;
- 5° la description des programmes et contenus des stages ;
- 6° la description des modalités d'évaluation ;
- 7° les conditions de dispenses et d'équivalences de diplômes ;
- 8° la description des règles de délivrance des attestations de réussite.

§ 5. Afin de pouvoir constituer les contenus de formation, chaque niveau de qualification indépendant est envisagé sous l'angle notamment de diverses thématiques :

- 1° cadre institutionnel et législatif ;
- 2° didactique et méthodologie ;
- 3° facteurs déterminants de l'activité et de la performance ;
- 4° aspects sécuritaires et préventifs ;
- 5° éthique et déontologie ;
- 6° management. »

« Art. 39 § 1. Le Gouvernement désigne les organisations telles que définies à l'article 38, § 6. habilitées à organiser les formations à vocation pédagogique qui leur sont spécifiques. Après consultation de la fédération sportive désignée, il fixe pour chaque type et chaque niveau de formation un référentiel de formation portant sur :

- 1° Les données administratives de l'opérateur délégataire ;
- 2° La description des fonctions et les compétences requises ;
- 3° La description des modalités préalables à l'organisation de la formation ;
- 4° La description des programmes et contenus de formation ;
- 5° La description des programmes et contenus des stages ;
- 6° La description des modalités d'évaluation ;
- 7° Les conditions de dispenses de diplômes ;
- 8° La description des règles de délivrance et de certification des brevets. »

Chaque opérateur de formation délégataire reconnu est invité à :

- 1. se référer adéquatement au référentiel de formation,
- 2. indiquer comment il va répondre aux orientations pédagogiques imposées,
- 3. développer l'application des diverses procédures explicitées.

In fine, ce cahier des charges / référentiel de formation permet à l'Administration Générale du Sport de veiller à la qualité méthodologique et organisationnelle des formations qu'elle reconnaît et certifie.

Dans ce référentiel, sont notamment utilisés à titre épicène les termes : candidat, moniteur sportif, cadre sportif, chargé de cours, etc.

## 1. DONNÉES ADMINISTRATIVES

Ce chapitre répond à l'Art. 38. § 4 du décret du 03 mai 2019, au point 1 (**Les données administratives de l'opérateur délégataire**).

### 1.1. Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction

#### Nom de la fédération :

ASBL Aile Francophone de Tennis de Table (AFTT)

#### Coordinnées :

Siège : Allée des artisans, 5 – 5590 Ciney

Téléphone : 081/32.21.17

Fax : 081/32.21.18

Mail : [info@aftt.be](mailto:info@aftt.be)

Site internet officiel : <https://aftt.be/>

Compte financier : BE33-3670-4556-0246

#### Personnes de contact chargées des formations des cadres :

Mathieu JASINSKI – rue de Tournai, 64 - 7620 HOLLAIN

GSM : 0466/05.78.59 - Mail : [jasinski.mathieu@gmail.com](mailto:jasinski.mathieu@gmail.com)

### 1.2. Introduction générale de la formation

#### Préambule :

Ce cahier des charges est d'application pour les formations Moniteur Sportif Educateur mises en place à partir de 2026. Ce cahier des charges a été réalisé dans le cadre de la réforme des formations de cadres sportifs à vocation pédagogique conduite par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### Types de formation :

La formation Moniteur Sportif Educateur fait référence à des méthodes de pratiques et d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est enseigner, transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou à un groupe d'individus.

Le contenu de la formation spécifique est organisé sous forme de modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation) repris dans cinq thématiques différentes identiques à celles des Cours Généraux de l'Adeps :

Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif

Thématique 2 : Didactique et méthodologie

Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance

Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs

Thématique 5 : Éthique et déontologie

### 1.3. Homologation et certification

Le brevet de Moniteur Sportif Educateur, est homologué/certifié et donc reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La réussite des cours généraux (ou leur validation par voie de valorisation d'acquis de formation – voir section 7) correspond à la validation de la première étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet. La validation des cours généraux est opérée exclusivement et directement par le service formation des cadres de l'AG Sport.

A la réussite des cours généraux, le candidat obtient une attestation (bulletin personnalisé), donnant accès à la seconde étape de la formation (les cours spécifiques). L'AG Sport délivre une attestation de réussite. La réussite des cours généraux n'équivaut donc pas à une homologation de brevet !

La réussite des cours spécifiques correspond à la validation de la seconde étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet.

La validation du module « Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive » (opéré par l'AG Sport ou par un opérateur reconnu par l'AG Sport) constitue aussi un prérequis à la certification / à l'homologation de tout brevet Moniteur Sportif Educateur par l'Administration Générale du Sport (brevet à vocation pédagogique). Ce module peut être suivi à tout moment du parcours de formation.

En résumé, un parcours de formation sera homologué / certifié par l'Administration Générale du Sport par la délivrance d'un brevet après la validation de 3 phases / 3 étapes :

- Les cours généraux (prérequis aux cours spécifiques)
- Les cours spécifiques
- Le module « Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive ». Ce module peut être suivi à tout moment du parcours de formation.

## 2. RÉFÉRENTIEL « FONCTION ET COMPÉTENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCÉES ET COMPÉTENCES REQUISSES

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1 du décret du 3 mai 2019, au point 2 (**la description des fonctions et les compétences requises**).

La formation spécifique dispensée par l'opérateur délégataire de formation doit impérativement se référer aux profils de compétences générales de chaque niveau de qualification des cadres sportifs, fixés par l'AG Sport de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ces profils doivent être adaptés aux spécificités de la (des) discipline(s) à laquelle / auxquelles le présent référentiel de formation fait référence.

### 2.1. Vocation pédagogique

La formation de cadres sportifs à **vocation pédagogique** fait référence à des méthodes et pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. Il s'agit d'enseigner, transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus. La formation d'un cadre sportif à vocation pédagogique recouvre quatre niveaux de qualifications indépendants, non obligatoirement hiérarchisés au niveau spécifique.

#### MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR : Animer à la pratique sportive

NB : Il est possible d'envisager une qualification « Animateur sportif » dans la discipline spécifique. La formation « Animateur sportif » doit être constituée exclusivement de certains modules clairement identifiés de la formation « Initiateur Sportif ». (cf. « Référentiel formation et évaluation du niveau de qualification « Initiateur Sportif »).

Au terme des processus de formation et d'évaluation, le candidat « Animateur sportif » reçoit un brevet homologué par l'AG Sport et ce lorsque la formation a fait l'objet d'un accord bilatéral (AG Sport – Opérateur délégataire de formation, notamment par la validation d'un référentiel de formation).

#### MONITEUR SPORTIF INITIAUTEUR : Animer – Initier – Fidéliser à la pratique sportive

#### MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR : Former et consolider les bases de la performance

#### MONITEUR SPORTIF ENTRAÎNEUR : Systématiser et optimiser l'entraînement pour performer

Tous ces niveaux de qualification sont structurés en fonction :

- de prérequis : compétences préalables à la formation.
- du profil de fonction : capacité d'appliquer, d'utiliser des connaissances (savoirs), aptitudes (savoir-faire) et attitudes (savoir-être) de façon intégrée pour agir dans un contexte défini (éducation, travail, développement personnel ou professionnel).
- du public cible : public à charge du cadre sportif.

- du cadre d'intervention : cadre, domaine et lieu où se déroule la fonction.
- du cadre d'autonomie et de responsabilité : cadre, contexte, niveaux d'autonomie et de responsabilité par rapport à la fonction.

Afin de pouvoir constituer les modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation), chaque niveau de qualification indépendant est envisagé sous l'angle de 5 thématiques :

- Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif
- Thématique 2 : Didactique et méthodologie
- Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance
- Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs
- Thématique 5 : Ethique et déontologie

### 2.1.1. Moniteur Sportif Educateur

- **Prérequis du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR : Tennis de table**
  - Lauréat (ou validation) des cours généraux Moniteur Sportif Educateur.
  - Être affilié à l'AFTT.
  - Être âgé de 18 ans à la date de la première journée de cours de la session.
  - Fiche d'inscription dûment complétée.
  - S'être acquitté du droit d'inscription.
  - Ne pas être sous le coup d'une mesure disciplinaire (suspension) à la date de l'évaluation.
- **Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR : Tennis de table**
  - Faire découvrir et diversifier l'activité sportive en privilégiant l'approche par le jeu.
  - Permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce au sport.
  - Animer la pratique sportive.
  - Continuer le développement des habiletés motrices générales.
  - Développer progressivement des habiletés motrices spécifiques.
  - Motiver à l'apprentissage sportif.
  - Intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective.
  - Fidéliser à une activité sportive dans l'optique d'une pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie.
  - S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif.
- **Public cible du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR : Tennis de table**
  - Tous les âges.
  - Les pratiquants novices et débutants.
  - Les sportifs en phase de formation de base.
- **Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR : Tennis de table**
  - Equipes structurées des clubs ou des fédérations.
  - Programmes ADEPS d'animation et d'initiation sportive.
  - Associations sportives diverses (sport senior, pratique loisir encadrée, etc.).

- Communes (activité de quartier, plaine sportive, etc.).
- **Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR : Tennis de table**
  - Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractérisées au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

### 3. DESCRIPTION DES MODALITÉS PRÉALABLES À L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Ce chapitre répond à l'Art. 39 § 1er du décret du 03 mai 2019, au point 3 (**La description des modalités préalables à l'organisation de la formation**).

#### 3.1. Schéma de base d'organisation de la formation

- Un nombre minimum de 6 candidats est exigé pour l'ouverture officielle d'une session de formation (à défaut, la session sera annulée ou, le cas échéant, validée par la Commission Pédagogique) ;
- Le nombre maximum de candidats est de 24 par session de formation ;
- L'organisation d'une session de formation sera annoncée via le site internet <https://aftt.be/> et personnellement aux candidats qui se seront manifestés spontanément ;
- Afin d'être assurés, les chargés de cours doivent être membres à l'AFTT ;
- Les sessions de formation s'effectueront en externat ;
- La Commission Pédagogique fédérale est une Commission de consultation et d'avis. Cette commission d'avis porte essentiellement sur la formation des cadres dans la ou les disciplines concernées et plus particulièrement pour chaque type et chaque niveau de formation. La Commission Pédagogique est composée de représentants fédéraux. La Commission Pédagogique est habilitée à proposer à l'administration toute modification ou adaptation sur ces différents points.

Présentation du schéma organisationnel général du dispositif de formation

Processus global d'apprentissage		Consolidation	
Formation spécifique dispensée par tout opérateur reconnu			
Cours généraux opérés par l'ADEPS	Prérequis	Formation théorique et pratique	Stages didactiques Rapport de stage
			Recyclages Formations complémentaires et continuées.

### 3.2. Informations à fournir par l'opérateur de formation

- Un candidat souhaitant accéder à la formation MSEd doit avoir atteint l'âge minimum de 18 ans à la date de la première séance ;
- Aucune dispense ne sera accordée aux candidats MSEd ne présentant pas un brevet homologué ;
- Un candidat doit avoir atteint l'âge de 18 ans pour que son diplôme soit homologué par l'AG Sport ;
- L'inscription à la formation est définitive après avoir satisfait au paiement des droits d'inscriptions et à l'éventuel supplément à la formation.

### 3.3. Durée théorique pour chaque niveau de qualification

La durée théorique de la formation est de 166 heures 20. 102 heures 20 de formation en présentiel et 64 heures de formation en distanciel asynchrone. Les détails sont présents dans la section 4.0.6 – Synoptique, pour le tableau synthèse « charge théorique de travail ».

### 3.4. Test préliminaire ou probatoire à la formation

L'accès à la formation ne nécessite aucun test préliminaire.

### 3.5. Documents administratifs à fournir par le candidat

- La preuve d'acquittement des droits d'inscription administratifs et d'homologation ;
- Présentation de documents certifiant la réussite aux cours généraux pour le niveau Moniteur Sportif Educateur ou présentation de la dispense octroyée par l'Adeps.

### 3.6. Modalités d'inscription (préalable et définitive)

- Les modalités d'inscription et informations nécessaires seront accessibles via le site internet de l'opérateur de formation. – [www.aftt.be/ttformaping](http://www.aftt.be/ttformaping) ;
- Les dates, horaires, lieux et autres renseignements importants quant à la bonne information des sessions de formation se feront via l'espace personnel du candidat et sur le site internet – [www.aftt.be/ttformaping](http://www.aftt.be/ttformaping) ;
- Les montants et modalités de paiement des droits d'inscription pour chaque niveau de formation seront communiqués sur l'espace personnel du candidat et sur le site internet [www.aftt.be/ttformaping](http://www.aftt.be/ttformaping) ;
- Un droit d'inscription est exigé par l'opérateur. Celui-ci se réserve le droit d'en modifier le montant d'une année à l'autre. Le montant est à verser sur le compte de l'opérateur de formation via le module en ligne :
- Aucun remboursement n'est possible lorsque la formation a commencé ;
- Les procédures d'inscription en ligne sont explicitées sur le site internet [www.aftt.be/ttformaping](http://www.aftt.be/ttformaping) ;
- L'inscription définitive aux formations est conditionnée au paiement total des droits d'inscriptions ad hoc ;
- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception ;

- Un mail ou courrier de confirmation et d'information concernant le paiement, l'inscription et divers renseignements pratiques sera envoyé au candidat.

### 3.7. Droit de rétractation

- Chaque candidat inscrit après un paiement a le droit, pour motif médical, de se rétracter par rapport à son inscription, et ce dans un délai maximal de 14 jours calendrier en adressant un mail de rétractation à [info@aftt.be](mailto:info@aftt.be). Le délai de rétractation pour motif médical expire 14 jours calendriers après le jour où le candidat a reçu la confirmation de son inscription dans son espace personnel ;
- L'opérateur de formation se réserve le droit de refuser tout motif qu'il considère comme non impérieux. Toute demande éventuelle relève de l'exceptionnel et sera traitée en conséquence ;
- Toute demande de remboursement de l'inscription ne peut nullement s'envisager lorsque la date des 15 jours avant le début de la session est atteinte ;
- Pour exercer le droit de rétractation, le candidat doit notifier celle-ci à l'opérateur de formation :

ASBL Aile Francophone de Tennis de Table (AFTT)

#### Coordinnées :

Siège : Allée des artisans, 5 – 5590 Ciney

Téléphone : 081/32.21.17

Fax : 081/32.21.18

Mail : [info@aftt.be](mailto:info@aftt.be)

Site internet officiel : <http://www.aftt.be>

Compte financier : BE33-3670-4556-0246

#### Personnes de contact chargées des formations des cadres :

Mathieu JASINSKI – 64, rue de tournai – 7620 Hollain

GSM : 0466/05.78.59 - Mail : [jasinski.mathieu@gmail.com](mailto:jasinski.mathieu@gmail.com)

- La décision de rétractation de l'inscription doit être formalisée au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (lettre envoyée par la poste ou courrier électronique via uniquement les coordonnées indiquées supra). La date de la poste et/ou du mail faisant foi ;
- Le candidat peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation à la page 16, mais sans obligation. Le candidat qui utilise cette possibilité recevra sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple, par courriel) ;
- Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le candidat transmette la communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation ;
- En cas de rétractation de l'inscription du candidat dans les délais, l'opérateur de formation remboursera tous les paiements reçus de la part du candidat sans retard excessif. Celui-ci procèdera au remboursement en utilisant le même moyen de

paiement que celui qui aura été utilisé pour la transaction initiale, sauf si le candidat convient expressément d'un moyen différent ;

- En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le demandeur.

Livres VI et XIV du Code de droit économique  
MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)  
A l'attention de :

*Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (A.F.T.T.)  
Siège : Allée des artisans, 5 – 5590 Ciney  
Téléphone : 081/32.21.17  
Fax : 081/32.21.18  
Mail : [info@aftt.be](mailto:info@aftt.be)*

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur l'inscription aux cours du niveau Moniteur Sportif Educateur

Inscription à la date du .....

Paiement effectué le : .....

Numéro de compte bancaire pour remboursement : .....

Nom du candidat : .....

Adresse du candidat : .....

.....

Date : ...../...../.....

Signature du demandeur

### 3.8. Protection des données personnelles

- Lors d'une inscription aux cours spécifiques (VAFE – cours – évaluations – etc.) vous signifiez que vous acceptez les conditions concernant la gestion et la communication potentielle de vos données personnelles ;
- Vos données à caractère personnel sont stockées sur des serveurs gérés par l'AFTT ;
- Lors de l'inscription en ligne (ou par d'autres biais) diverses informations de données personnelles sont sollicitées auprès du candidat qui sont déjà disponibles dans l'espace personnel du candidat ;
- L'opérateur de formation se réserve le droit de communiquer les noms et coordonnées des candidats lauréats à l'AG Sport pour procéder à l'homologation du brevet en cas de réussite ;
- Cet échange d'information se fait dans le seul but de gérer une base de données commune pour la gestion des candidats à une formation spécifique, et sans aucun but commercial ;
- Chaque candidat peut refuser cette disposition en prenant contact de façon formelle avec l'opérateur de sa formation ;
- Chaque candidat a le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données ;
- Vos données personnelles sont conservées de manière illimitée en interne de l'opérateur de formation afin d'avoir une traçabilité concernant votre parcours de formation ;
- Certaines données sont utilisées à des fins statistiques internes mais sont dès lors gérées de façon totalement anonyme ;
- Pour toute demande spécifique au RGPD (Révision Générale de Protection des Données) voici les coordonnées de la personne de référence au sein de l'opérateur de formation : DOUIN YVES – [yves.douin@live.be](mailto:yves.douin@live.be) – 0492/72.89.78.

### 3.9. Modalités diverses

- Tous les documents et évaluations sont exclusivement réalisés en français.
- Tout candidat MSIn. doit avoir un niveau minimum de compétences langagières en français. Ces niveaux minima requis sont identifiés dans le Cadre Européen commun de référence pour les langues.
  - Compréhension à l'audition : compétence minimale de niveau B2
  - Compréhension à la lecture : compétence minimale de niveau B1
  - Compétence à l'écriture : compétence minimale de niveau B1
- Tout handicap ou difficultés particulières doivent être communiqués préalablement (lors de l'inscription et au plus tard 15 jours ouvrables avant la 1ère session d'évaluation) afin que l'opérateur de formation puisse analyser la situation. Ce délai minimal permettra d'essayer de trouver une solution adaptée à ce handicap et/ou difficultés particulières en vue du passage des épreuves d'évaluation.

L'opérateur de formation ne pourra nullement être tenu pour responsable si une solution adaptée ne peut être trouvée pour le candidat demandeur.

- Lors des cours/évaluations, aucune prise de photo ne peut être réalisée (examinateurs, grilles réponses, questionnaires, etc.) et ce sous peine de mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'évaluation du (des) candidat(s) en cause.
- Tout candidat qui ne respecterait pas les codes éthiques notamment repris au sein de la Charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles et/ou de Fair-play au cours des formations ou des évaluations pourrait être sanctionné. Des mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de la formation ou l'évaluation du (des) candidat(s) en cause sont envisageables et ce sans possibilité de recours ou de remboursement.

## 4. RÉFÉRENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPÉCIFIQUES

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1er du décret du 03 mai 2019, au point 4 (**la description des programmes et contenus de formation**).

### 4.0. Ingénierie des compétences et ingénierie de formation

#### 4.0.1. Définition de base des notions de savoirs / connaissances, savoir-faire, savoir-être et de compétences

- **LES SAVOIRS** sont un ensemble d'informations, de connaissances utiles, de concepts-clés au service du développement des compétences. Il conviendra de s'y référer pour mettre en œuvre divers savoir-faire, des compétences pour remplir ses fonctions de cadre sportif.
- **LES SAVOIR-FAIRE (SF)** sont les pratiques de « travail », les manières de faire, pour réaliser les tâches (en lien avec le profil de fonction). Les savoir-faire renvoient aux capacités de réflexions et d'actions d'une personne par rapport aux caractéristiques des situations qu'elle rencontre. Les savoir-faire devraient être identifiables par des comportements observables (*cf. aussi les résultats attendus au terme des apprentissages*). Ils sont aussi appelés « **savoir-faire techniques** ».
  - **SF didactique** : les pratiques mises en œuvre pour analyser, pour étudier, pour mener une réflexion préalable, pour « traiter » un « sujet » et à partir de là, transposer des compétences, des contenus-matière à enseigner, à faire apprendre (exemples : *l'étude des facteurs de performance d'une discipline ; analyse des éléments permettant un environnement émotionnel positif ; étude du contexte d'entraînement ; évaluation des sportifs ; etc.*) ;
  - **SF méthodologique** : les pratiques mises en œuvre pour définir le chemin à suivre, les opérations à effectuer pour arriver à un but d'intervention sur le terrain (d'animation, d'enseignement, d'entraînement). Les savoir-faire méthodologiques peuvent être définis comme la capacité de réagir de façon méthodologiquement adéquate (*suivant une « méthode », une « façon de faire*) aux tâches demandées avant, pendant et après l'intervention sur le terrain (exemples : *méthodologie de la préparation des « entraînements » ; l'enchaînement – la progression – le dosage des exercices ; etc.*) ;
  - **SF pédagogique** : les pratiques mises en œuvre pendant, lors de l'intervention sur le terrain (de l'animation, de l'enseignement, de l'entraînement, toutes les actions menées par le moniteur sur le terrain) (exemples : *les techniques de communication utilisées ; l'organisation de l'espace de jeu ; la régulation des exercices ; l'individualisation des tâches ; la prévention des accidents ; l'utilisation des consignes, des feedbacks ; la gestion du groupe, de la « discipline », etc.*).

- **LES SAVOIR-ETRE (SE)** sont les attitudes, les « comportements professionnels ». A l'heure actuelle, certaines littératures spécialisées évoquent le concept de « **savoir-faire non techniques** » ou encore « **savoir-faire comportementaux** ». Dans un processus de développement de compétences, il convient de distinguer des savoir-faire comportementaux liés à « l'apprenance » ; autrement dit à ses capacités, à ses motivations et à ses possibilités de se développer, d'évoluer, de progresser, d'apprendre. De par leur interdépendance, certains savoir-faire peuvent se retrouver dans l'un et l'autre champ (par exemple : *mesurer objectivement sa progression dans le développement de ses compétences*).
- **SF comportementaux liés à l'apprenance** : L'apprenance est défini comme « *un ensemble stable de dispositions affectives, cognitives et conatives, favorables à l'acte d'apprendre, dans toutes les situations formelles ou informelles, de façon expérientielle ou didactique, autodirigée ou non, intentionnelle ou fortuite.* » (Carré, 2005). Ci-dessous quelques savoir-faire comportementaux de base liés à l'apprenance sont déclinés.

Tableau inspiré des travaux de Carré (2005)

<b>SAVOIR</b> <i>développer ses compétences / les faire évoluer / progresser</i>	Pratiquer l'observation
	Pratiquer la réflexivité
	Mobiliser ses connaissances
	Mesurer objectivement sa progression dans le développement de ses compétences
	Autogérer le développement de ses compétences
<b>VOULOIR</b> <i>développer ses compétences / les faire évoluer / progresser</i>	Avoir envie d'évoluer et de poursuivre le développement de ses compétences
	Prendre du plaisir à être dans une posture d'apprenant
	Décider de passer de l'intention à l'action dans le cadre du développement de ses compétences
	Accepter l'observation et/ou l'évaluation de ses comportements par les autres
<b>POUVOIR</b> <i>développer ses compétences / les faire évoluer / progresser</i>	Organiser son temps, son espace, son matériel
	Constituer un réseau et établir des relations favorisant le développement de ses compétences
	Se préparer avant la formation
	Ordonner et soigner son travail

- **SF comportementaux liés à la fonction** : Il s'agit de savoir-faire comportementaux situationnels liés à la fonction, elle-même liée aux tâches, au public-cible, au cadre d'intervention, au niveau de responsabilité correspondant. Ces savoir-faire comportementaux sont aussi appelés « **soft-skills** ». Ils sont maintenant déclinés comme des « **savoir-faire non techniques** » (voire en compétences à part entière). Ils se caractérisent par leur transversalité et leur interdépendance. Ils sont utilisés/mobilisés tant dans la "fonction" que dans la vie personnelle.

Adapté d'après la classification 2021 des compétences psycho-sociales de l'OMS.

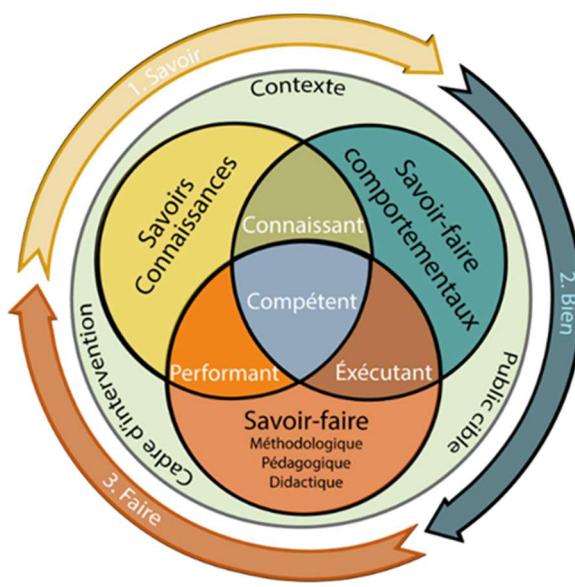
Compétences sociales interpersonnelles et de communication	
<i>Participer de façon constructive aux interactions sociales, créer et maintenir des relations avec les autres.</i>	
<b>Compétences de communication verbale et non verbale</b>	Ecouter activement
	Ecouter, comprendre les besoins d'autrui et l'exprimer ( <i>empathie</i> )
	Donner des feedbacks constructifs
	Recevoir des feedbacks
	S'affirmer, exprimer ou défendre des idées sans agressivité envers autrui ( <i>assertivité</i> )
<b>Compétences de négociation</b>	Résoudre des difficultés
	Gérer les conflits
	Résister aux pressions, "hyper sollicitations" de l'environnement humain
<b>Compétences de coopération</b>	Collaborer avec un individu, un groupe cible, avec l'environnement humain
	S'adapter dans la relation humaine, faire preuve de tolérance, de patience

Compétences cognitives	
<i>Mettre en œuvre les processus mentaux de collecte et de traitement des informations afin d'exécuter une tâche.</i>	
<b>Compétences attentionnelles</b>	Mobiliser sa mémoire
	Choisir et se concentrer sur des informations et/ou des tâches pertinentes
	Choisir et se concentrer sur des tâches pertinentes
<b>Compétences d'agilité</b>	Organiser, planifier ses actions
	Prendre des décisions constructives
	Résoudre des problèmes
	Etre créatif, prendre des risques " <i>calculés</i> "
<b>Compétences d'autoévaluation liées à la "pensée critique"</b>	Avoir conscience des valeurs, des attitudes, des "facteurs" qui nous affectent
	Analyser l'influence des pairs
	Analyser l'influence de l'environnement humain
	Identifier les sources d'informations pertinentes
	Suivre un cadre réglementaire
	Mettre du sens dans ses actions

Compétences émotionnelles	
<i>Identifier, comprendre, exprimer et gérer ses émotions et celles d'autrui.</i>	
<b>Compétences de gestion et de régulation émotionnelles</b>	Reconnaitre et comprendre ses émotions
	Gérer ses propres émotions et maintenir un état émotionnel équilibré
	Faire preuve de résilience ( <i>résister à divers types de "traumatismes", de "violences"</i> )
	Faire face aux "succès"
<b>Compétences d'autoévaluation liées à "l'auto-régulation" (qui favorisent la confiance et l'estime de soi)</b>	Comprendre et prendre en compte les 4 stades du développement de ses compétences ( <i>de l'inconscience de son (ses) incompétence(s) à la conscience de sa (ses) compétence(s)</i> )
	Persévérer, avoir du courage

- **LES COMPETENCES**, qui, d'un point de vue générique, sont « *identifiées et développées comme « des aptitudes à mettre en œuvre ». Elles sont envisagées comme « un ensemble organisé de savoirs (connaissances), de savoir-faire (capacité de faire / de mettre en œuvre), et d'attitudes (savoir-être / comportements professionnels et déontologiques « cadre sportif ») qui permettent d'accomplir un certain nombre de tâches* ». (adapté de la définition du CEDEFOP, Commission UE, 2012)

Savoirs versus Savoir-Faire versus Savoir-Etre (adapté de Boudreault, 2014)



#### 4.0.2. Taxonomie

Une taxonomie est un référencement qui permet de classer, hiérarchiser sur base de critères, d'indicateurs. La plus connue, et celle utilisée, est la taxonomie de Bloom (*révisée en 2002 par un groupe d'experts des sciences de l'éducation dont Anderson et Krathwohl - 2002*). Elle permet d'identifier l'activité intellectuelle sollicitée chez un apprenant quand on l'évalue sur une compétence. Elle peut représenter une aide précieuse pour les formateurs pour situer le niveau de compréhension et de maîtrise de leurs apprenants. Elle permet également de classer « l'acte mental » en plusieurs niveaux de complexité, du plus simple au plus complexe sur des critères génériques. Par ailleurs, chaque niveau cognitif requiert les capacités et habiletés intellectuelles développées dans les niveaux inférieurs.

✓ Taxonomie des savoirs

Tableau inspiré des travaux de Biggs et Collis (*Taxonomie SOLO - 1982*) et Bloom révisés  
(Anderson et Krathwohl - 2002)

Niveaux des savoirs	Niveaux d'apprentissage de Bloom	Verbes pour la construction de résultats d'Acquis d'Apprentissage
Savoirs déclaratifs	Se souvenir	Mémoriser, identifier, reconnaître, compter, définir, trouver, relier, nommer, citer, rappeler, réciter, énumérer, dire, imiter
Savoirs déclaratifs	Comprendre reproduire	Classer, décrire, lister, reporter, discuter, illustrer, sélectionner, raconter, séquencer, esquisser, séparer, distinguer, discerner
Savoir procéduraux	Appliquer Analyser	Intégrer, expliquer, prédire, conclure, résumer, examiner, transférer, caractériser, comparer, différencier, organiser, faire un cas, construire, examiner et réécrire, résoudre un problème, planifier
Savoir stratégiques / conditionnels	Évaluer Créer	Théoriser, émettre une hypothèse, généraliser, réfléchir, générer, concevoir, composer, créer, faire un cas original, prioriser

## ✓ Taxonomie des compétences

Tableau inspiré des travaux de Bloom et Boudreault, 2008. (Voir aussi la définition de compétence au 4.0.1.)

Posture / compétence attendue	Paramètres				Verbes pour la construction d'objectifs	
	Autonomie/proxémie	Tps. Avr action	Tps de réalisation	Complexité de la tache		
1 - Survivant	Sous influence d'un tuteur	Prends son temps avant de passer à l'action	Prends son temps pour réaliser l'action	Tâches simples et courtes	Sans comprendre l'impact de ses actions	Imiter, définir, décrire, associer, ordonner, retenir, nommer, noter, répéter
2 - Apprenti	Avec l'aide d'un tuteur	Petit temps d'analyse avant de passer à l'action	Prends son temps pour réaliser l'action	Tâches simples et de durées moyennes	En commençant à percevoir le sens de ses actions	Exécuter, classifier, discuter, expliquer, donner des exemples, traduire, transposer
3 - Fonctionnel	De façon autonome	Passe vite à l'action mais nécessite un petit "échaufaudage" mental	Réalise l'action un peu plus lentement que prévu	Tâches moyennement complexes et longues	En perçevant le sens de ses actions	Appliquer, calculer, mesurer, construire, pratiquer
4 - Maître	De façon autonome	Passe vite à l'action	Bonne vitesse d'exécution	Tâches imprévues proches de la situation prévue initialement	En perçevant parfaitement le sens de ses actions	Résoudre, adapter, analyser, évaluer, catégoriser, comparer, conclure, critiquer
5* - Expert	De façon autonome	Passe à l'action immédiatement	Vitesse d'exécution parfaitement adaptée à la situation	Tâches complexes parfois éloignées de la situation prévue initialement	En perçevant parfaitement le sens de ses actions	Adapter, transférer, assembler, composer, créer, améliorer, synthétiser
6* - Excellent	De façon autonome	Anticipe et réalise des actions préparatoires	Vitesse d'exécution parfaitement adaptée à la situation	Juger, argumenter, critiquer, justifier, défendre, recommander ...	Perçoit l'impact et la répercussion de ses actions sur la compétence chez l'athlète	Innover, provoquer le changement, évaluer, argumenter, choisir, certifier,

\* Dans ce tableau explicitant les 6 niveaux taxonomiques des compétences, les niveaux 5 et 6 relèvent presque exclusivement d'un niveau de formation d'expertise / de spécialisation tel qu'entendu dans les référentiels de l'AG Sport. Il est exceptionnel de pouvoir viser ce niveau d'acquisition d'une compétence lors d'une formation initiale.

#### 4.0.3. Modalités d'enseignement

Afin d'offrir des expériences variées et efficaces aux candidats dans le cadre de leurs apprentissages, différentes modalités d'enseignement sont proposées voire combinées. Elles favorisent l'accessibilité et la flexibilité du dispositif global de formation. Les modalités d'enseignement sont déclinées dans les fiches type ECTS de chaque module.

✓ Présentiel :

Les activités d'enseignement et d'apprentissage sont réalisées en présence physique du formateur et des candidats à un endroit (classe, terrain, etc.) et à un moment commun. Ces derniers sont déterminés pour tous les participants.

✓ Distanciel :

L'ensemble des activités d'enseignement et d'apprentissage sont réalisées à distance dans un environnement numérique d'apprentissage (ENA), selon un « échéancier » prédéterminé au début de la formation.

Le « distanciel » peut être de 2 natures :

- Synchrone (en direct) : activités d'enseignement et d'apprentissages en ligne / à distance organisées à un moment commun à tous les participants. (Par exemple en visio via une plateforme telle que Zoom ou Teams).
- Asynchrone (en différé) : activités d'enseignement et d'apprentissage en ligne / à distance accessibles selon les propres disponibilités du candidat et durant une période prescrite. (Par exemple via la plateforme LMS Moodle). Elles constituent une part du travail en autonomie réalisé par le candidat.

#### 4.0.4. Charge théorique de travail et activités d'apprentissage

La charge de travail indique le temps, en principe nécessaire aux candidats, pour suivre toutes les activités d'apprentissage (cours, séminaires, projets, devoirs, portfolio, travaux pratiques, préparations de cours, étude personnelle et autonome, évaluations, stages obligatoires, etc.) requises pour parvenir aux résultats d'apprentissages attendus. Toutes ces activités d'apprentissage sont envisagées et sont en adéquation avec les modalités d'enseignement envisagées.

Dès lors, l'estimation de la charge de travail ne doit pas être exclusivement basée sur le nombre d'heures passées en compagnie des chargés de cours, des formateurs, des maîtres de stages, des évaluateurs, etc. La charge théorique de travail est donc bien plus large et englobe aussi l'ensemble des activités d'apprentissage et de préparation aux évaluations / certifications.

#### 4.0.5. Evaluation

- Champs d'évaluation : Savoirs-Connaissances, Savoir-Faire (« technique »), Savoir-faire comportemental (« non-technique ») – voir ci-dessus à la section 6.0.1 les définitions de chaque « champs ».
- Types d'évaluation : formative – continue – permanente, sommative, certificative ; chacune pouvant faire référence à une/des critères ou des normes.
- Forme d'évaluation : évaluation écrite et/ou évaluation pratique et/ou orale et/ou sur LMS Moodle.
- Niveaux des résultats d'acquis d'apprentissage : Les niveaux attendus au terme du processus d'apprentissage / de formation font référence aux grilles taxonomiques déclinées à la sous-section 4.0.2.

Les indicateurs développés dans les grilles font apparaître que chaque niveau correspond et est associé à un verbe soit de processus cognitif/intellectuel, soit d'action (d'accomplissement « physique » d'une tâche). Ces verbes décrivent ce que l'apprenant devra être capable de faire à l'issue de tout ou partie du parcours d'apprentissage : ce sont donc nécessairement des verbes qui « appartiennent » au/à la candidat pas au formateur. En effet, la formulation d'acquis d'apprentissage doit indiquer ce qu'un candidat doit être capable de faire à l'issue d'une activité ou d'un dispositif de formation, pas ce que sont le contenu, l'organisation ou les méthodes de d'enseignement.

Dans la formulation des RAA (résultats d'acquis d'apprentissage), il conviendra donc d'utiliser le verbe qui correspond à la « profondeur » de l'apprentissage recherché et donc à atteindre.

Ce tableau est directement en lien avec le tableau de taxonomie des savoirs (voir 4.0.2)

Niveaux de "comportements observables" des savoirs / connaissances		
<b>NA</b>	Non Acquis	Le candidat n'a pas développé les connaissances attendues. Plusieurs indicateurs et critères observables attestent de manquements.
<b>EVA</b>	En Voie d'Acquisition	Le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé les connaissances attendues. Les indicateurs et critères attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
<b>A</b>	Acquis	Le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de connaissance qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation.
<b>AM</b>	Acquis avec une certaine Maîtrise	Le candidat peut toujours démontrer les indicateurs et critères attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Ce tableau renvoie directement aux postures présentées dans le tableau inspiré de Boudreault 2008 (voir 4.0.2)

**Niveaux de "comportements observables" des savoir-faire / compétences**

	<b>NA</b>	Non Acquis	Le candidat n'a pas développé la compétence attendue. Plusieurs comportements (tous type de Savoir-Faire) observables attestent de manquements.
	<b>EVA</b>	En Voie d'Acquisition	Le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
	<b>A</b>	Acquis	Le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation.
	<b>AM</b>	Acquis avec une certaine Maîtrise	Le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

#### 4.0.6. Synoptique

Les modules de formation de ce niveau de qualification sont inventoriés sous forme d'un tableau synoptique repris ci-dessous. Chaque module est positionné dans une des thématiques définies dans les textes officiels.

Synoptique MS Educateur et charge de travail des cours spécifiques									
Présentiel		Distanciel synchronie		Distanciel asynchrone		Charge théorique totale			
Thématique 1		Thématique 2		Thématique 3		Thématique 4			
Cadre institutionnel et législatif		Didactique et méthodologie		Facteurs déterminants de l'activité et de la performance		Aspect sécuritaire et préventif			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
Ens/Form S.	0:00	0:00	1:00	Ens/Form S.	0:00	0:00	32:30		
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00	Ens/Form S.-F.	80:15	0:00	0:00		
Eval S.	0:05	0:00	0:00	Eval S.	2:30	0:00	0:00		
Eval S.-F.	0:05	0:00	0:00	Eval S.-F.	2:50	0:00	0:00		
Charge théo. travail	0:10	0:00	1:00	Charge théo. travail	85:35	0:00	32:30		
Charge théo. totale	<b>1:10</b>		Charge théo. totale	<b>118:05</b>		Charge théo. totale	<b>41:10</b>		
Thématique 5		Ethique et déontologie							
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
Ens/Form S.	0:00	0:00	3:30	Ens/Form S.	0:00	0:00	0:00		
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00	Ens/Form S.-F.	0:35	0:00	0:00		
Eval S.	0:20	0:00	0:00	Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00		
Eval S.-F.	0:20	0:00	1:30	Charge théo. travail	0:35	0:00	3:30		
Charge théo. travail	<b>4:05</b>		Charge théo. totale	<b>1:50</b>		Charge théo. totale	<b>4:05</b>		
CS211				CS221					
PING1.1				Technique - Les composantes					
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
Ens/Form S.	0:00	0:00	0:30	Ens/Form S.	0:00	0:00	2:00		
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00	Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00		
Eval S.	0:05	0:00	0:00	Eval S.	0:10	0:00	0:00		
Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00	Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00		
Charge théo. travail	0:05	0:00	0:30	Charge théo. travail	0:10	0:00	2:00		
Charge théo. totale	<b>0:35</b>		Charge théo. totale	<b>2:10</b>		Charge théo. totale	<b>10:30</b>		
CS212				CS231					
PING1.2				La préparation physique					
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
Ens/Form S.	0:00	0:00	0:30	Ens/Form S.	0:00	0:00	4:00		
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00	Ens/Form S.-F.	6:00	0:00	0:00		
Eval S.	0:05	0:00	0:00	Eval S.	0:10	0:00	0:00		
Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00	Eval S.-F.	0:20	0:00	0:00		
Charge théo. travail	0:05	0:00	0:30	Charge théo. travail	6:30	0:00	4:00		
Charge théo. totale	<b>0:35</b>		Charge théo. totale	<b>2:10</b>		Charge théo. totale	<b>10:30</b>		
CS222				CS241					
Technique - Les principes de bases				Sécurité mentale et bien-être psychologique					
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
Ens/Form S.	0:00	0:00	2:00	Ens/Form S.	0:00	0:00	1:30		
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00	Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00		
Eval S.	0:05	0:00	0:00	Eval S.	0:20	0:00	0:00		
Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00	Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00		
Charge théo. travail	0:05	0:00	2:00	Charge théo. travail	0:20	0:00	1:30		
Charge théo. totale	<b>0:35</b>		Charge théo. totale	<b>4:30</b>		Charge théo. totale	<b>1:50</b>		
CS232				CS251					
Compétences et objectifs en coaching sportif				Code de conduite du coach					
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
Ens/Form S.	0:00	0:00	2:00	Ens/Form S.	0:00	0:00	2:00		
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00	Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00		
Eval S.	0:15	0:00	0:00	Eval S.	0:20	0:00	0:00		
Eval S.-F.	0:15	0:00	0:00	Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00		
Charge théo. travail	0:20	0:00	2:00	Charge théo. travail	0:20	0:00	2:00		
Charge théo. totale	<b>2:20</b>		Charge théo. totale	<b>2:20</b>		Charge théo. totale	<b>2:20</b>		
CS252				Types de comportements à adopter et à éviter					
Ping1.2					Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
Ens/Form S.	0:00	0:00	1:30	Ens/Form S.	0:00	0:00	1:30		
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00	Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00		
Eval S.	0:05	0:00	0:00	Eval S.	0:15	0:00	0:00		
Eval S.-F.	0:05	0:00	0:00	Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00		
Charge théo. travail	0:05	0:00	1:30	Charge théo. travail	0:15	0:00	1:30		
Charge théo. totale	<b>0:35</b>		Charge théo. totale	<b>4:30</b>		Charge théo. totale	<b>1:45</b>		

CS223			
Technique - Les coups de base			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	3:00
Ens/Form S.-F.	4:00	0:00	0:00
Eval S.	0:10	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:20	0:00	0:00
Charge théo. travail	4:30	0:00	3:00
<b>Charge théo. totale</b>	<b>7:30</b>		

CS233			
Tactique et stratégies			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	3:00
Ens/Form S.-F.	6:00	0:00	0:00
Eval S.	0:20	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:30	0:00	0:00
Charge théo. travail	6:50	0:00	3:00
<b>Charge théo. totale</b>	<b>9:50</b>		

CS224			
Technique - Les coups spécifiques			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	8:00
Ens/Form S.-F.	16:00	0:00	0:00
Eval S.	0:20	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:30	0:00	0:00
Charge théo. travail	16:50	0:00	8:00
<b>Charge théo. totale</b>	<b>24:50</b>		

CS234			
Coaching spécifique avec des enfants			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	1:30
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00
Eval S.	0:20	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00
Charge théo. travail	0:20	0:00	1:30
<b>Charge théo. totale</b>	<b>1:50</b>		

CS225			
Techniques de service et remise			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	1:30
Ens/Form S.-F.	4:00	0:00	0:00
Eval S.	0:05	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:10	0:00	0:00
Charge théo. travail	4:15	0:00	1:30
<b>Charge théo. totale</b>	<b>5:45</b>		

CS235			
La communication			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	1:30
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00
Eval S.	0:10	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00
Charge théo. travail	0:10	0:00	1:30
<b>Charge théo. totale</b>	<b>1:40</b>		

CS226			
Technique - Prise de raquette			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	1:00
Ens/Form S.-F.	0:45	0:00	0:00
Eval S.	0:05	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:10	0:00	0:00
Charge théo. travail	1:00	0:00	1:00
<b>Charge théo. totale</b>	<b>2:00</b>		

CS236			
La concentration			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	1:30
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00
Eval S.	0:10	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00
Charge théo. travail	0:10	0:00	1:30
<b>Charge théo. totale</b>	<b>1:40</b>		

CS227			
Technique de déplacements			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	2:30
Ens/Form S.-F.	6:00	0:00	0:00
Eval S.	0:10	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:10	0:00	0:00
Charge théo. travail	6:20	0:00	2:30
<b>Charge théo. totale</b>	<b>8:50</b>		

CS237			
Notions de psychologie orientées vers le tennis de table			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	1:30
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00
Eval S.	0:15	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00
Charge théo. travail	0:15	0:00	1:30
<b>Charge théo. totale</b>	<b>1:45</b>		

CS228			
Panier de balles			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	1:30
Ens/Form S.-F.	4:00	0:00	0:00
Eval S.	0:10	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:10	0:00	0:00
Charge théo. travail	4:20	0:00	1:30
<b>Charge théo. totale</b>	<b>5:50</b>		

CS238			
Le guide de la préparation mentale			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	1:30
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00
Eval S.	0:15	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00
Charge théo. travail	0:15	0:00	1:30
<b>Charge théo. totale</b>	<b>1:45</b>		

CS229			
Le temps mort dans le coaching			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	1:00
Ens/Form S.-F.	1:30	0:00	0:00
Eval S.	0:10	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:10	0:00	0:00
Charge théo. travail	1:50	0:00	1:00
<b>Charge théo. totale</b>	<b>2:50</b>		

CS239			
Le matériel			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	3:00
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00
Eval S.	0:20	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00
Charge théo. travail	0:20	0:00	3:00
<b>Charge théo. totale</b>	<b>3:20</b>		

CS2210			
Le management du coach			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	8:00
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00
Eval S.	0:45	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:10	0:00	0:00
Charge théo. travail	0:55	0:00	8:00
<b>Charge théo. totale</b>	<b>8:55</b>		

CS2310			
L'identification des Hauts Potentiels			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	6:00
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00
Eval S.	0:30	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00
Charge théo. travail	0:30	0:00	6:00
<b>Charge théo. totale</b>	<b>6:30</b>		

CS2211			
Méthodologie			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	2:00
Ens/Form S.-F.	6:00	0:00	0:00
Eval S.	0:10	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:15	0:00	0:00
Charge théo. travail	6:25	0:00	2:00
<b>Charge théo. totale</b>	<b>8:25</b>		

CS2311			
Identifications du Haut Potentiel Sportif chez un joueur de tennis de table handisport			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	1:50
Ens/Form S.-F.	0:00	0:00	0:00
Eval S.	0:00	0:00	0:10
Eval S.-F.	0:00	0:00	0:00
Charge théo. travail	0:00	0:00	2:00
<b>Charge théo. totale</b>	<b>2:00</b>		

CS2212			
Stage dans une structure agréée			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async
Ens/Form S.	0:00	0:00	0:00
Ens/Form S.-F.	36:00	0:00	0:00
Eval S.	0:00	0:00	0:00
Eval S.-F.	0:30	0:00	0:00
Charge théo. travail	36:30	0:00	0:00
<b>Charge théo. totale</b>	<b>36:30</b>		



#### 4.0.7. Résultats d'Acquis d'Apprentissage « macros » répondant au profil de fonction

Module	RAA Macro	Niveau taxonomique	
		des savoirs	des compétences
CS211	Expliquer les règles, les conditions et les implications des différents temps mort.	3	2
CS212	Expliquer les types de matériaux autorisés et les principes réglementaires qui les encadrent (épaisseurs, types de caoutchouc, matériaux composites...).	3	2
CS221	Expliquer les composantes de la technique en tennis de table et leur rôle dans la performance du joueur. Expliquer les différents types d'effets et leur impact sur la trajectoire et le comportement de la balle.	3 3	2 2
CS222	Expliquer les principes techniques de base du tennis de table. Construire des exercices permettant de travailler les principes techniques de base.	3 3	2 3
CS223	Expliquer les coups de base en tennis de table. Décrire les coups de base en tennis de table	3 2	2 1
CS224	Analyser et corriger l'exécution d'un geste réalisé par un joueur en fonction de la situation de jeu Décrire les phases clés d'un geste pour pouvoir les démontrer et les enseigner.	4 2	1
CS225	Analyser et évaluer les gestes techniques des services et remises réalisés par un joueur. Expliquer les principes techniques communs à l'ensemble des services au tennis de table pour pouvoir les enseigner.	4 3	2
CS226	Expliquer les caractéristiques techniques, les variantes et les impacts de la prise de raquette sur le jeu et l'apprentissage. Définir les principales prises de raquette utilisées en tennis de table (orthodoxe, porte-plume, variantes coup droit / revers).	3 1	2 1
CS227	Expliquer les principaux déplacements au public cible.	3	2
CS228	Expliquer les objectifs et principes d'utilisation du panier de balles dans l'entraînement au tennis de table. Adapter une séance de panier de balles en fonction du niveau, de l'objectif et des contraintes physiologiques du joueur.	3 4	2
CS229	Expliquer les fonctions tactiques, psychologiques et réglementaires du temps mort dans un match de tennis de table. Adapter l'utilisation du temps mort comme un levier stratégique et mental pour influencer positivement l'issue d'un match.	3 3	2 4
CS2210	Expliquer le concept de management appliquée au coaching sportif : planification, gestion humaine, administrative et décisionnelle. Expliquer ce qu'est la philosophie du coach : valeurs, croyances, éthique et style pédagogique.	3 3	2 2
CS2211	Expliquer les styles d'apprentissage et leurs implications pédagogiques Adapter une séance d'entraînement adaptée au niveau et aux besoins des joueurs	3 4	2
CS2212	Appliquer une séance d'entraînement ou d'apprentissage dans une structure fédérale agréée. Construire une séance d'entraînement ou d'apprentissage dans une structure fédérale agréée.	3 3	3
CS231	Expliquer les principes biomécaniques liés aux déplacements des pongistes Analyser les besoins biomécaniques d'un pongiste en fonction de sa position sur le terrain	3 3	2 4
CS232	Expliquer l'impact du coaching sur la performance sportive Décrire les différentes phases d'apprentissage moteur selon les modèles théoriques	3 2	2 1
CS233	Expliquer direction, placement et trajectoire dans une approche tactique Analyser une stratégie de match personnalisée	3 3	2 4
CS234	Expliquer les principes fondamentaux du coaching adapté aux enfants Décrire les étapes du modèle DLTA	3 2	2 1
CS235	Expliquer les composantes essentielles d'une communication efficace en contexte sportif Décrire les principes de l'écoute active dans une relation pédagogique	2 2	2 1
CS236	Expliquer les fondements psychologiques de la concentration dans le sport	2	2
CS237	Expliquer l'impact des facteurs psychologiques sur la performance sportive Comparer les principales théories de la confiance en soi appliquées au sport	2 3	2
CS238	Définir les fondements de la psychologie du sport appliquée au tennis de table. Expliquer les liens entre confiance en soi, concentration, motivation et performance sportive.	1 3	1 2
CS239	Décrire les différents types de revêtements et de bois utilisés en tennis de table, ainsi que leurs caractéristiques techniques et fonctionnelles. Distinguer les différents types de manches (AN, FL, ST, Pen) et leurs fonctions ergonomiques.	2	1
CS2310	Evaluer via un processus d'identification et de suivi les HP au sein de son club ou structure	4	
CS2311	Identifier le potentiel chez des joueurs de tennis de table présentant une déficience	2	
CS241	Définir la notion de sécurité mentale dans un contexte sportif et expliquer les enjeux pour le bien-être et la performance des athlètes Expliquer les différences entre stress et burn-out, ainsi que leurs causes et conséquences dans le sport	1 3	1 2
CS251	Définir les principes fondamentaux de l'éthique dans le coaching (équité, intégrité, respect) et expliquer leur rôle dans les décisions sportives Décrire les attitudes attendues d'un coach selon les règles du code de conduite	1 2	2 1
CS252	Expliquer les fondements de la sécurité mentale dans un cadre sportif, en identifiant les piliers que sont le respect, la communication et la protection	3	2

#### 4.1. Fiches ECTS de la thématique 1

##### Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif

- **Objectifs généraux :**

Les objectifs globaux de cette thématique visent à doter les participants de connaissances fondamentales et de compétences théoriques. Ces dernières ont pour but de permettre aux individus de se positionner adéquatement au sein du cadre institutionnel régissant le Tennis de Table au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi qu'à l'échelle nationale en Belgique.

- **Pondération de l'évaluation de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » dans le cursus de formation :**

5%

- **Nombre de modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » :**

2

- **Identification des modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » :**

- PING1.1 – Temps mort et temps mort médical
- PING1.2 – Réglementation des revêtements et du bois

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS211

Temps mort et temps mort médical

#### 2. Résumé / présentation

Ce module vise à préparer les candidats au rôle de Moniteur Sportif Educateur spécialisé en tennis de table en leur fournissant une compréhension approfondie des interruptions de jeu autorisées en compétition, à savoir le temps mort classique et le temps mort médical. À travers l'analyse du règlement, les participants aborderont :

- Les règles officielles encadrant le temps mort : conditions de demande, durée, modalités d'approbation par l'arbitre ou le coach.
- Le temps mort médical : les critères d'autorisation, le rôle du juge-arbitre, la distinction entre blessure accidentelle et problème physique préexistant.
- Les comportements à adopter et les précautions à prendre en cas d'incident physique en cours de match.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Temps mort - Temps mort médical - Intégrité physique

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences	
		1	2	3	4	1	2	3	4		
Macro	<b>Expliquer les règles, les conditions et les implications des différents temps mort.</b>			v			v				
Micro	Définir ce qu'est un temps mort en tennis de table et citer les conditions officielles de sa demande selon le règlement.	v									
	Expliquer la procédure complète de demande d'un temps mort en respectant les règles officielles du tennis de table (gestuelle, moment autorisé, acteurs impliqués).			v				v			
	Définir ce qu'est un temps mort médical.	v									
	Énumérer les cas où un temps mort médical est autorisé ou refusé.	v									

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
					v		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	v	v					

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non						
	v							
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)		Savoir-faire comportemental (savoir-être)			
	v							
Type.s	Formative		Sommative		Certificative			
					v			
Forme.s	Orale		Ecrite		Pratique		Sur LMS Moodle	
	v		v					
Modalités	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle
	v			v				

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:30	0:30	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:05
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:05	0:00	0:00	0:05	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens  
< 10/20 = Echec  
> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
50%	5%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Le temps mort dans le coaching	PING2.9	**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Arbitre qualifié et en exercice lors des 12 derniers mois

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Arbitre qualifié et en exercice	Arbitre en activité (3 prestations par saison)

**Fiche type "ECTS" descriptive du module**

**1. Code et titre du module**

CS212

Réglementation des revêtements et du bois

**2. Résumé / présentation**

Ce module vise à préparer les candidats au rôle de Moniteur Sportif Educateur spécialisé en tennis de table en leur apportant une connaissance de la réglementation liée à l'équipement, en particulier les revêtements et le bois. En s'appuyant sur les règlements officiels, les participants exploreront :

- Les types de revêtements autorisés (caoutchouc à picots, caoutchouc "sandwich") et leurs limites d'épaisseur.
- La conformité de la surface de la palette.
- Les règles de composition et de structure du bois : exigences en matière de pourcentage de bois naturel et présence de matériaux composites.

**3. Concepts / Mots-clés**

Revêtement – Raquette – Bois – Plis – Règlement ITTF – Fibre de carbone – Normes officielles

**4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)**

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences	
		1	2	3	4	1	2	3	4		
Macro	Expliquer les types de matériaux autorisés et les principes réglementaires qui les encadrent (épaisseurs, types de caoutchouc, matériaux composites...).			v			v				
Micro	Décrire les conditions d'épaisseur pour chaque type de revêtement autorisé.		v			v					
	Identifier la répartition réglementaire des picots sur un caoutchouc ordinaire.	v									
	Identifier les zones de la palette où le revêtement doit être appliqué ou non.	v									

**5. Modalités et ressources d'enseignement**

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
					v		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	v	v					

**6. Type et forme et modalité d'évaluation**

Module évalué	Oui	Non	
	v		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	v		Savoir-faire comportemental (savoir-être)
Type.s	Formative		Sommative
			v
Forme.s	Orale		Ecrite
	v		Pratique
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration
	v		v
	Q. ouvertes		Cahier de travail
	v		Portfolio
	TFF		Activités Moodle

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:30	0:30	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:05
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:05	0:00	0:00	0:05	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens  
< 10/20 = Echec  
> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
50%	5%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Le matériel	PING 3.9	**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Arbitre qualifié et en exercice lors des 12 derniers mois

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Arbitre qualifié et en exercice	Arbitre en activité (3 prestations par saison)

## 4.2. Fiches ECTS de la thématique 2

### Thématique 2 : Didactique et méthodologie

- Objectifs généraux :

Les objectifs globaux de cette thématique visent à fournir aux participants une solide base de connaissances et de compétences, tant théoriques que pratiques, dans le domaine du tennis de table. Ces objectifs sont articulés de manière à :

- Permettre une transmission efficace des fondamentaux du tennis de table,
- Habilité à adapter l'enseignement aux besoins spécifiques des jeunes enfants,
- Faciliter l'engagement et la rétention de nouveaux pratiquants au sein de cette discipline sportive.

- Pondération de l'évaluation de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » dans le cursus de formation :

50%

- Nombre de modules de cours de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » :

12

- Identification des modules de cours de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » :

- CS221 – Technique - Les composantes
- CS222 – Les principes de bases
- CS223 – Technique - Les coups de base
- CS224 – Technique - Les coups spécifiques
- CS225 – Techniques de service et remise
- CS226 – Technique - Prise de raquette
- CS227 – Technique de déplacements
- CS228 – Panier de balles
- CS229 – Le temps mort dans le coaching
- CS2210 – Le management du coach
- CS2211 – Méthodologie
- CS2212 – Stage dans une structure agréée

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS221

Technique - Les composantes

#### 2. Résumé / présentation

Ce module vise à approfondir la compréhension des gestes techniques en tennis de table et leur lien avec les éléments biomécaniques et les effets appliqués à la balle. Il est destiné aux candidats au rôle de Moniteur Sportif Educateur afin de leur fournir les clés pour analyser, enseigner et faire progresser les joueurs à tous les niveaux. Les participants aborderont :

- La définition et les composantes de la technique : gestuelle, résultat sur la balle, et contrôle en fonction des situations de jeu.
- Les facteurs influençant la qualité technique : morphologie, matériel, capacités physiques et mentales, traitement de l'information, sensations.
- L'analyse des techniques des joueurs de haut niveau, incluant les qualités de vitesse, d'adaptabilité, d'anticipation et de précision.
- Les principes de base de l'apprentissage technique et l'importance d'un travail progressif et structuré.
- Les fondements biomécaniques de l'exécution des coups : élan, coordination, rotation du tronc, stabilité, inertie, rôle du poignet, du coude et du bras libre.
- La maîtrise des effets (topspin, backspin, sidespin, cork spin, etc.), leur production, leurs caractéristiques et leur utilisation tactique.
- Les stratégies pour lire les effets adverses et adapter ses gestes en conséquence.

Cette formation permet aux candidats de mieux comprendre les fondements scientifiques et pratiques de la technique en tennis de table. Elle vise à leur donner des outils concrets pour accompagner efficacement les joueurs dans le développement de leur gestuelle, leur adaptation tactique, et leur compréhension des effets.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Technique – Biomécanique – Effets – Apprentissage moteur – Style de jeu – Gestuelle
---

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

		Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)				Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences					
						1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Expliquer les composantes de la technique en tennis de table et leur rôle dans la performance du joueur.						✓				✓		
	Expliquer les différents types d'effets et leur impact sur la trajectoire et le comportement de la balle.							✓			✓		
Micro	Définir les notions de topspin, backspin, sidespin, mixed spin, cork spin et no-spin					✓				✓			
	Définir ce qu'est la technique en tennis de table.					✓				✓			
	Définir les notions d'impulsion, de coordination, de stabilité et de gainage dans le contexte du geste technique.					✓				✓			
	Décrire l'importance du placement du coude et du rôle du bras libre dans l'équilibre du geste.					✓				✓			
	Décrire le rôle respectif des jambes, du tronc, des bras et du poignet dans la génération de force et de précision					✓				✓			

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
					✓		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	✓	✓					

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non	
	✓		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	✓		
Type.s	Formative		Sommative
Forme.s	Orale		Pratique
	✓		
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration
	✓		
	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio
	✓		
	Sur LMS Moodle		TFF
			Activités Moodle

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				2:00
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	2:00	2:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:10
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens

< 12/20 = Echec

> 12/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	50%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Tous les modules de la thématique 2		**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

**Fiche type "ECTS" descriptive du module**

**1. Code et titre du module**

CS222

Technique - Les principes de bases

**2. Résumé / présentation**

Ce module vise à familiariser les candidats avec l'approche des habiletés fondamentales nécessaires à tous les niveaux en tennis de table. En s'appuyant sur les principes de base, les participants approfondiront :

- Les 6 principes de base élémentaires qui sont la pierre angulaire de la maîtrise du tennis de table.
- La correction des fautes, essentielle pour améliorer la performance et la technique.

Cette formation offre une introduction solide aux compétences fondamentales du tennis de table, préparant les candidats à enseigner efficacement et à guider les nouveaux joueurs vers une base solide.

**3. Concepts / Mots-clés**

Principes de base - Déplacements - Initiation au service - Corrections des fautes
---

**4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)**

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences					
Macro								1	2	3	4	1	2	3	4
	<b>Expliquer les principes techniques de base du tennis de table.</b>								√				√		
	<b>Construire des exercices permettant de travailler les principes techniques de base.</b>												√		

**5. Modalités et ressources d'enseignement**

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		√			√		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	√	√			√		

**6. Type et forme et modalité d'évaluation**

Module évalué	Oui	Non						
	√							
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péd., dida., tech,...)	Savoir-faire comportemental (savoir-être)				
	√		√					
Type.s	Formative		Sommative	Certificative				
				√				
Forme.s	Orale	Ecrite	Pratique	Sur LMS Moodle				
		√	√					
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle
	√		√	√				

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				4:00
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	2:00	2:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
2:00	0:00	0:00	2:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:15	0:00	0:00	0:15	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:15	0:00	0:00	0:15	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens + partie pratique  
< 12/20 = Echec  
> 12/20 = Réussite

La partie écrite sur la théorie est pondérée à 25% tandis que la partie pratique est pondérée à 75%. Chaque partie est cotée sur 20 points.

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	50%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Tous les modules de la thématique 2		**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. 1 encadrant pour 12 candidats, au-delà, un second formateur sera présent. Maximum 24 candidats.
Matériel	Matériel de bureautique, salle avec tables et matériel de tennis de table

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité depuis au moins 3 ans et ; titulaire de la certification de formateur via FORMACRE ou ayant une formation pédagogique.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

**Fiche type "ECTS" descriptive du module**

**1. Code et titre du module**

CS223

Technique - Les coups de base

**2. Résumé / présentation**

Le module "Les coups de base" offre aux candidats une immersion complète dans les techniques fondamentales du tennis de table. Les participants seront guidés à travers :

- L'apprentissage du coup droit.
- La maîtrise du revers.
- Les nuances du topspin, tant en coup droit qu'en revers.
- L'importance du bloc.
- La technique de la poussette revers.

Cette formation met l'accent sur la précision technique et la répétition pour assurer la maîtrise de ces coups de base, fondamentaux pour toute progression dans le sport.

**3. Concepts / Mots-clés**

Technique - Coups de base
---------------------------

**4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)**

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences					
								1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Expliquer les coups de base en tennis de table.									✓			✓		
	Décrire les coups de base en tennis de table								✓			✓			
Micro	Analyser et détecter les erreurs des coups de base														✓

**5. Modalités et ressources d'enseignement**

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		✓			✓		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	✓	✓			✓		

**6. Type et forme et modalité d'évaluation**

Module évalué	Oui	Non	
	✓		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	✓		✓
Type.s	Formative		Sommative
			✓
Forme.s	Orale		Ecrite
	✓		✓
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration
	✓		✓
	Q. ouvertes	Cahier de travail	Pratique
	✓		✓
	Portfolio	TFF	Sur LMS Moodle
	Activités Moodle		

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				7:00
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	3:00	3:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
4:00	0:00	0:00	4:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:20	0:00	0:00	0:20	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens + partie pratique  
< 12/20 = Echec  
> 12/20 = Réussite

La partie écrite sur la théorie est pondérée à 25% tandis que la partie pratique est pondérée à 75%. Chaque partie est cotée sur 20 points.

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	50%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Tous les modules de la thématique 2		**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. 1 encadrant pour 12 candidats, au-delà, un second formateur sera présent. Maximum 24 candidats.
Matériel	Matériel de bureautique, salle avec tables et matériel de tennis de table

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité depuis au moins 3 ans et ; titulaire de la certification de formateur via FORMACRE ou ayant une formation pédagogique.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS224

Technique - Les coups spécifiques

#### 2. Résumé / présentation

Ce module permet aux candidats au rôle de Moniteur Sportif Educateur d'acquérir une compréhension approfondie des principaux coups spécifiques du tennis de table. Il s'attache à expliquer les bases techniques, les variantes, et les principes biomécaniques associés à une exécution efficace. Le contenu aborde :

- La frappe nette et le smash : coups de finition puissants nécessitant coordination, transfert de poids et bon timing.
- Le topspin coup droit et revers : mécanismes de rotation avant, variations possibles (lent, rapide, latéral) et ajustements corporels à intégrer.
- Le rôle du coude, du poignet et du tronc dans le développement de la vitesse et de la puissance.
- Les blocs : passif, actif, coupé, latéral ou amorti, avec un focus sur leur utilisation tactique face à des attaques adverses.
- Le "chop block" et le bloc revers actif : techniques avancées pour absorber ou retourner efficacement l'énergie adverse.
- Les poussettes
- Les flips coup droit et revers

Le module met l'accent sur la maîtrise technique, l'adaptation à la balle, et l'optimisation du placement et du relâchement musculaire pour permettre aux joueurs de développer un jeu varié, équilibré et performant.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Frappe – Smash – Topsin – Revers – Coup droit – Bloc – Bloc actif – Bloc amorti – Chop block – Vitesse – Puissance – Précision – Angle de raquette – Poignet – Coude – Positionnement

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences			
					1	2	3	4	1	2	3	4	
Macro	<b>Analyser et corriger l'exécution d'un geste réalisé par un joueur en fonction de la situation de jeu</b>												✓
	<b>Décrire les phases clés d'un geste pour pouvoir les démontrer et les enseigner.</b>								✓		✓		
Micro	Décrire les phases du geste technique pour identifier les défauts dans la coordination corporelle ou le timing.								✓		✓		
	Adaper la position de la raquette et du corps pour optimiser l'efficacité du geste technique.												✓

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		✓			✓		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	✓	✓			✓		

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non						
	✓							
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., pédagogie, didact., tech,...)		Savoir-faire comportemental (savoir-être)			
	✓		✓					
Type.s	Formative		Sommative		Certificative			
					✓			
Forme.s	Orale		Ecrite		Pratique		Sur LMS Moodle	
	✓		✓		✓			
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle
	✓		✓	✓				

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				24:00
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	8:00	8:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
16:00	0:00	0:00	16:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:50
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:20	0:00	0:00	0:20	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:30	0:00	0:00	0:30	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens + partie pratique  
< 12/20 = Echec  
> 12/20 = Réussite

La partie écrite sur la théorie est pondérée à 25% tandis que la partie pratique est pondérée à 75%. Chaque partie est cotée sur 20 points.

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
10%	50%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			tous les modules de la thématique 2		**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. 1 encadrant pour 12 candidats, au-delà, un second formateur sera présent. Maximum 24 candidats.
Matériel	Matériel de bureautique, salle avec tables et matériel de tennis de table

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité depuis au moins 3 ans et ; titulaire de la certification de formateur via FORMACRE ou ayant une formation pédagogique.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS225

Techniques de service et remise

#### 2. Résumé / présentation

Ce module a pour objectif d'amener les candidats au rôle de Moniteur Sportif Educateur à maîtriser les techniques de service et de remise, éléments clés du tennis de table. Il permet de comprendre les principes fondamentaux de l'engagement du jeu et de développer une variété tactique efficace. Les participants découvriront :

- Les paramètres techniques essentiels à un bon service : souplesse du poignet, point d'impact, variation de placement et d'effets.
- Une typologie complète des services : coupés, liftés, latéraux, hélicoïdaux, sans rotation, longs, deux rebonds, courts ou à lancer haut.
- La maîtrise du service long et ses usages stratégiques (prise d'initiative, variation de rythme, surprise).
- Les principes du service à lancer haut, inspiré de joueurs comme Ma Long, et ses avantages tactiques.
- Les différents types de remises et leurs objectifs : remise courte, tendue, coupée ou latérale, pour neutraliser les effets adverses et préparer la contre-attaque.

Le module permet de développer une base technique solide et variée, d'augmenter l'efficacité du début de point, et d'adopter un comportement stratégique dès le service ou la remise.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Service – Remise – Rotation – Service coupé – Service lifté – Latéral – Bombe – Sans effet – Lancer haut – Service long – Variation – Placement – Poignet – 3e balle – Effet hélicoïdal – Surprise – Contrôle – Rythme – Tactique – Anticipation
--

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

	Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)	Niveau taxonomique des savoirs				Niveau taxonomique des compétences			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Analyser et évaluer les gestes techniques des services et remises réalisés par un joueur.								✓
	Expliquer les principes techniques communs à l'ensemble des services au tennis de table pour pouvoir les enseigner.			✓			✓		
Micro	Décrire les paramètres techniques clés du service : souplesse, amplitude, point d'impact, position de la balle, etc.		✓			✓			
	Identifier les erreurs fréquentes dans l'exécution des services longs ou à lancer haut.	✓							
	Définir les principes de la remise de service et les adaptations nécessaires selon l'effet reçu.	✓				✓			
	Adapter le geste du joueur pour ajuster son lancer, sa posture et son point de contact en fonction du type de service visé.							✓	

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre
		✓			✓	
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio
	✓	✓			✓	Livre, revue, article, ...

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non	
	✓		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péd., dida., tech,...)
	✓		✓
Type.s	Formative		Sommative
			✓
Forme.s	Orale		Ecrite
	✓		✓
Modalité.s	Pratique		Sur LMS Moodle
	✓		
Mise en situation	Démonstration		Q. ouvertes
✓	✓		✓
Etude de cas	Cahier de travail		Portfolio
	✓		
Démonstration	TFF		Activités Moodle
	✓		

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				5:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	1:30	1:30	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
4:00	0:00	0:00	4:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:15
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:05	0:00	0:00	0:05	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens + partie pratique  
< 12/20 = Echec  
> 12/20 = Réussite

La partie écrite sur la théorie est pondérée à 25% tandis que la partie pratique est pondérée à 75%. Chaque partie est cotée sur 20 points.

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	50%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Technique - Les composantes	PING2.1	*
			Panier de balles	PING2.8	*
			Stage dans une structure fédérale agréée	PING2.12	*

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. 1 encadrant pour 12 candidats, au-delà, un second formateur sera présent. Maximum 24 candidats.
Matériel	Matériel de bureautique, salle avec tables et matériel de tennis de table

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité depuis au moins 3 ans et ; titulaire de la certification de formateur via FORMACRE ou ayant une formation pédagogique.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS226

Technique - Prise de raquette

#### 2. Résumé / présentation

Ce module permet aux candidats Moniteur Sportif Educateur de comprendre l'impact fondamental de la prise de raquette sur l'apprentissage, la technique et la performance en tennis de table. Il offre une vue complète des principales prises utilisées, leurs avantages, limites et implications pédagogiques. Le contenu aborde :

- Les prises classiques : shakehand (orthodoxe), prise "revers", prise "coup droit" et leurs adaptations selon le style de jeu.
- L'importance d'une prise neutre et relâchée pour une bonne mobilité du poignet et un apprentissage efficace
- Les prises asiatiques (porte-plume chinoise et japonaise) : spécificités techniques, liberté gestuelle, et adaptation matérielle.
- L'évolution de la prise pendant le jeu et son rôle dans la fluidité des gestes.
- L'intérêt tactique et pédagogique de la prise porte-plume, avec l'exemple de Félix Lebrun comme modèle d'adaptation réussie.

Ce module encourage les futurs entraîneurs à comprendre et respecter les choix techniques individuels des joueurs. Il met en avant l'importance d'une posture d'accompagnement ouverte pour soutenir l'exploration et l'épanouissement technique.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Prise de raquette – Shakehand – Porte-plume – Prise chinoise – Prise japonaise – Prise revers – Prise coup droit – Technique – Relâchement – Félix Lebrun

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences	
				1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Expliquer les caractéristiques techniques, les variantes et les impacts de la prise de raquette sur le jeu et l'apprentissage.					v			v		
	Définir les principales prises de raquette utilisées en tennis de table (orthodoxe, porte-plume, variantes coup droit / revers).		v					v			
Micro	Décrire les avantages et limites techniques de chaque type de prise.				v			v			
	Discuter d'une prise inadaptée ou trop rigide pour favoriser relâchement et efficacité gestuelle.								v		
	Analyser la prise de raquette d'un joueur et ses effets sur ses gestes techniques.									v	

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		v			v		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	v	v			v		

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non	
	v		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	v		v
Type.s	Formative		Sommative
			v
Forme.s	Orale		Ecrite
			v
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration
	v		v
	Q. ouvertes	Cahier de travail	Pratique
	v		v
	Portfolio	TFF	Activités Moodle

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				1:45
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	1:00	1:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:45	0:00	0:00	0:45	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:15
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:05	0:00	0:00	0:05	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens + partie pratique  
< 12/20 = Echec  
> 12/20 = Réussite

La partie écrite sur la théorie est pondérée à 25% tandis que la partie pratique est pondérée à 75%. Chaque partie est cotée sur 20 points.

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	50%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Technique - Les composantes	PING2.1	*
			Stage dans une structure fédérale agréée	PING2.12	*

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. 1 encadrant pour 12 candidats, au-delà, un second formateur sera présent. Maximum 24 candidats.
Matériel	Matériel de bureautique, salle avec tables et matériel de tennis de table

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité depuis au moins 3 ans et ; titulaire de la certification de formateur via FORMACRE ou ayant une formation pédagogique.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS227

Technique de déplacements

#### 2. Résumé / présentation

Le module "Approche des déplacements" vise à perfectionner les techniques de mouvement sur la table de tennis. Au cœur de cette formation, les candidats approfondiront :

- Le pas sauté ou glissé.
- Le pas chassé.
- Le dégagement.
- Le pivot.
- La fente avant.
- La fente arrière en coup droit et revers
- La fente latéral coup droit et revers
- Le pas croisé
- Ajustement latéral

L'accent est mis sur la précision des déplacements et le développement des habiletés nécessaires pour se déplacer efficacement autour de la table. Cette maîtrise du

#### 3. Concepts / Mots-clés

Précision - Déplacements - Apprentissage - Habiletés

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

		Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)				Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences					
						1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Expliquer les principaux déplacements au public cible.							✓			✓		
Micro	Décrire les différents types de déplacements reconnus.						✓			✓			

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		✓			✓		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	✓	✓			✓		

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non	
	✓		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	✓		✓
Type.s	Formative		Sommative
			✓
Forme.s	Orale		Ecrite
	✓		✓
Modalité.s	Pratique		Sur LMS Moodle
	✓		
Mise en situation	Etude de cas		Démonstration
✓	✓		Q. ouvertes
	✓		Cahier de travail
			Portfolio
			TFF
			Activités Moodle

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				8:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	2:30	2:30	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
6:00	0:00	0:00	6:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:20
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens + partie pratique  
< 12/20 = Echec  
> 12/20 = Réussite

La partie écrite sur la théorie est pondérée à 25% tandis que la partie pratique est pondérée à 75%. Chaque partie est cotée sur 20 points.

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	50%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Tous les modules de la thématique 2		**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. 1 encadrant pour 12 candidats, au-delà, un second formateur sera présent. Maximum 24 candidats.
Matériel	Matériel de bureautique, salle avec tables et matériel de tennis de table

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité depuis au moins 3 ans et ; titulaire de la certification de formateur via FORMACRE ou ayant une formation pédagogique.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS228

Panier de balles

#### 2. Résumé / présentation

Ce module permet aux candidats Moniteur Sportif Educateur de maîtriser l'utilisation pédagogique du panier de balles comme outil d'entraînement polyvalent. Il permet d'aborder les dimensions techniques, physiques et tactiques à travers différents formats de travail adaptés aux objectifs visés. Le contenu inclut :

- Les objectifs du panier de balles : travail technique ciblé, amélioration de l'endurance, précision gestuelle, et répétition motrice.
- Les modalités de distribution : selon la zone de la table, les effets recherchés, les hauteurs et trajectoires.
- Les formats de séances : en individuel, en binôme ou en petits groupes, avec un rythme ajusté à la progression du joueur.
- L'analyse physiologique des formats d'entraînement (étude comparative) pour adapter les charges de travail.
- La méthode 9/10 (9 balles, 10 secondes de récupération) comme référence pour allier exigence technique et endurance spécifique.

Le module permet de structurer un travail au panier pertinent, progressif et efficace, tout en maintenant une qualité technique optimale chez le joueur.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Panier de balles – Distribution – Intensité – Endurance spécifique – Travail technique – Coordination – Récupération – Format d'entraînement – Fréquence cardiaque – Concentration – Répétition motrice – Intermittent court – Charge adaptée

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences		
					1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	<b>Expliquer les objectifs et principes d'utilisation du panier de balles dans l'entraînement au tennis de table.</b>							✓		✓		
	<b>Adapter une séance de panier de balles en fonction du niveau, de l'objectif et des contraintes physiologiques du joueur.</b>										✓	
Micro	Décrire les différents modes de distribution et leurs effets sur les axes techniques, tactiques ou physiques.							✓	✓	✓		

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		✓			✓		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	✓	✓			✓		

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non						
	✓							
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)			Savoir-faire comportemental (savoir-être)		
	✓		✓					
Type.s	Formative			Sommative		Certificative		
						✓		
Forme.s	Orale		Ecrite		Pratique		Sur LMS Moodle	
	✓		✓		✓			
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle
	✓		✓	✓				

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				5:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	1:30	1:30	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
4:00	0:00	0:00	4:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:20
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens + partie pratique  
< 12/20 = Echec  
> 12/20 = Réussite

La partie écrite sur la théorie est pondérée à 25% tandis que la partie pratique est pondérée à 75%. Chaque partie est cotée sur 20 points.

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	50%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			tous les modules de la thématique 2		**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. 1 encadrant pour 12 candidats, au-delà, un second formateur sera présent. Maximum 24 candidats.
Matériel	Matériel de bureautique, salle avec tables et matériel de tennis de table

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité depuis au moins 3 ans et ; titulaire de la certification de formateur via FORMACRE ou ayant une formation pédagogique.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

**Fiche type "ECTS" descriptive du module**

**1. Code et titre du module**

CS229

Le temps mort dans le coaching

**2. Résumé / présentation**

Ce module explore l'usage stratégique du temps mort en situation de match, en mettant l'accent sur ses fonctions tactiques, psychologiques et pédagogiques. Le temps mort est bien plus qu'une pause : il permet de modifier la dynamique du jeu, d'ajuster une stratégie ou de rencentrer un joueur.

Les points abordés comprennent :

- Les types de temps morts et leur rôle dans la gestion du match.
- Les différents profils de prise de décision (coach, joueur, capitaine) selon le contexte.
- Les moments clés pour intervenir : cassure de dynamique, point décisif, ajustement tactique, ou soutien mental.
- Le contenu du discours à tenir, selon l'état émotionnel, le niveau ou le profil du joueur.
- L'importance de la communication bienveillante et structurée, pour renforcer la confiance sans créer de blocage.
- L'utilisation du temps mort comme outil d'apprentissage, y compris en simulation d'entraînement.

Le module vise à doter l'entraîneur d'outils concrets pour faire du temps mort un levier de performance et un moment de coaching pleinement efficace.

**3. Concepts / Mots-clés**

Temps mort – Coaching – Stratégie – Pause tactique – Gestion émotionnelle – Communication – Dynamique de jeu – Résilience – Ajustement tactique – Écoute active – Décision rapide

**4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)**

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences			
					1	2	3	4	1	2	3	4	
Macro	<b>Expliquer les fonctions tactiques, psychologiques et réglementaires du temps mort dans un match de tennis de table.</b>						v				v		
	<b>Adapter l'utilisation du temps mort comme un levier stratégique et mental pour influencer positivement l'issue d'un match.</b>												v
Micro	Définir les types de temps morts et les contextes dans lesquels ils peuvent être sollicités.				v				v				
	Identifier les moments opportuns pour utiliser un temps mort selon la dynamique du match.				v								
	Adapter le discours pendant un temps mort en fonction du besoin identifié (technique, mental, tactique).												v
	Mesurer le comportement du joueur pour déterminer le moment optimal de sollicitation d'un temps mort.										v		

**5. Modalités et ressources d'enseignement**

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		v			v		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	v	v			v		

**6. Type et forme et modalité d'évaluation**

Module évalué	Oui	Non						
	v							
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)		Savoir-faire comportemental (savoir-être)			
	v		v					
Type.s	Formative		Sommative		Certificative			
					v			
Forme.s	Orale		Ecrite		Pratique		Sur LMS Moodle	
			v		v			
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle
	v		v	v				

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				2:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	1:00	1:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
1:30	0:00	0:00	1:30	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:20
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens + partie pratique  
< 12/20 = Echec  
> 12/20 = Réussite

La partie écrite sur la théorie est pondérée à 25% tandis que la partie pratique est pondérée à 75%. Chaque partie est cotée sur 20 points.

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	50%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Temps mort et temps mort médical	PING1.1	*
			Stage dans une structure fédérale agréée	PING2.12	*

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. 1 encadrant pour 12 candidats, au-delà, un second formateur sera présent. Maximum 24 candidats.
Matériel	Matériel de bureautique, salle avec tables et matériel de tennis de table

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité depuis au moins 3 ans et ; titulaire de la certification de formateur via FORMACRE ou ayant une formation pédagogique.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS2210

Le management du coach

#### 2. Résumé / présentation

Ce module aborde le rôle élargi du coach en tant que manager d'équipe, en insistant sur la double responsabilité technique et humaine, ainsi que sur les compétences organisationnelles nécessaires au bon fonctionnement d'un projet sportif.

Les points abordés comprennent :

- La définition du management appliquée au coaching sportif : organisation, planification, communication et leadership.
- Les rôles stratégiques du coach : vision à long terme, culture de performance, adaptabilité.
- La gestion des ressources humaines : recrutement, intégration, motivation, communication interne et bien-être du groupe.
- Les styles de management (autocratique, démocratique, participatif) et leurs applications en fonction du contexte.
- Les compétences clés à développer : leadership, organisation, analyse, communication, résolution de conflits.
- Les responsabilités administratives : budget, logistique, coordination avec les instances du club.
- Les bonnes pratiques managériales : cohérence, évaluation, valorisation, ouverture au dialogue.
- La gestion des conflits comme levier de stabilité du groupe.

Le module vise à renforcer les capacités du coach à piloter son équipe de manière professionnelle, cohérente et efficace, en conciliant exigence sportive et gestion humaine.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Management sportif - Leadership - Organisation des entraînements - Gestion d'équipe - Communication coach-joueur - Gestion de conflits - Ressources humaines - Objectifs collectifs - Vision stratégique - Écoute active - Adaptabilité

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs				Niveau taxonomique des compétences			
					1	2	3	4	1	2	3	4			
Macro	<b>Expliquer le concept de management appliquée au coaching sportif : planification, gestion humaine, administrative et décisionnelle.</b>										✓			✓	
	<b>Expliquer ce qu'est la philosophie du coach : valeurs, croyances, éthique et style pédagogique.</b>										✓			✓	
Micro	Décrire les types de management (autocratique, démocratique, participatif) et identifier dans quels contextes les utiliser.								✓			✓			
	Décrire le modèle STEPS pour ajuster les séances : espace, tâche, matériel, position, vitesse.								✓			✓			

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
					v		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	✓	✓					

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non						
	✓							
Champs (dominant)		Savoirs - Connaissances	Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)					
		✓	✓					
Type.s	Formative		Sommative					
			✓					
Forme.s	Orale		Ecrite					
			✓					
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle
	✓			✓				

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	8:00	8:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:45	0:00	0:00	0:45	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens

< 12/20 = Echec

> 12/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	50%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Stage dans une structure fédérale agréée	PING2.12	*
			Compétences et objectifs en coaching sportif	PING3.2	**
			coaching spécifique avec des enfants	PING3.4	**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS2211

Méthodologie

#### 2. Résumé / présentation

Ce module présente les principes fondamentaux de la structuration d'une séance d'entraînement, en intégrant les dimensions pédagogiques, techniques et humaines indispensables à un encadrement efficace.

Les points abordés comprennent :

- Les différentes phases d'une séance : échauffement, corps de séance, retour au calme.
- Les critères de qualité d'un bon encadrement : objectifs clairs, progressivité, variation, sécurité et feedback.
- L'importance de l'observation et de la supervision pour guider les corrections techniques.
- Les styles d'apprentissage (visuel, auditif, kinesthésique, analytique) et leur prise en compte dans la construction des exercices.
- La démonstration comme levier d'apprentissage moteur : moment, clarté et lien entre verbal et gestuel.
- Les principes d'une planification saisonnière : périodisation, prévention du surentraînement, adaptation continue.
- Le rôle central de la motivation, de la communication positive et de la capacité à individualiser les contenus.

Le module vise à aider l'entraîneur à concevoir des séances dynamiques, structurées et adaptées aux besoins de chaque joueur.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Structuration d'une séance - Planification / Périodisation - Objectifs d'entraînement - Observation / Supervision - Feedback - Surentraînement - Styles d'apprentissage (visuel, auditif, kinesthésique, analytique) - Organisation - Progressivité / Flexibilité / Variation - Motivation / Gestion de groupe - Environnement pédagogique

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences			
					1	2	3	4	1	2	3	4	
Macro	<b>Expliquer les styles d'apprentissage et leurs implications pédagogiques</b>							v			v		
	<b>Adapter une séance d'entraînement adaptée au niveau et aux besoins des joueurs</b>												v
Micro	Décrire les étapes d'une séance d'entraînement structurée							v		v			
	Adapter un exercice en fonction des erreurs observées												v
	Pratiquer une démonstration technique pertinente et efficace												v

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		v			v		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	v	v			v		

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non						
	v							
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)	Savoir-faire comportemental (savoir-être)				
	v		v					
Type.s	Formative		Sommative	Certificative				
				v				
Forme.s	Orale		Ecrite	Pratique		Sur LMS Moodle		
	v		v	v				
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle
	v		v	v				

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				8:00
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	2:00	2:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
6:00	0:00	0:00	6:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:25
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:15	0:00	0:00	0:15	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens + partie pratique  
< 12/20 = Echec  
> 12/20 = Réussite

La partie écrite sur la théorie est pondérée à 25% tandis que la partie pratique est pondérée à 75%. Chaque partie est cotée sur 20 points.

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	50%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Tous les modules de la thématique 2		**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. 1 encadrant pour 12 candidats, au-delà, un second formateur sera présent. Maximum 24 candidats.
Matériel	Matériel de bureautique, salle avec tables et matériel de tennis de table

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité depuis au moins 3 ans et ; titulaire de la certification de formateur via FORMACRE ou ayant une formation pédagogique.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS2212

Stage dans une structure agréée

#### 2. Résumé / présentation

La finalité de ce module est d'habiliter le candidat au poste de Moniteur Sportif Educateur spécialisé en tennis de table à s'engager dans un stage pratique. Durant ce stage, il sera plongé dans une situation réelle face à un public cible en adéquation avec le niveau de formation qu'il a suivi. Ce stage se décomposera en trois étapes essentielles :

- Une première phase où il se consacrera à la collecte d'informations sur le public cible. Pendant cette phase, le maître de stage donnera des indications sur la composition du groupe, les spécificités de la formation et les modalités d'évaluation.
- Une deuxième étape centrée sur l'observation du déroulement de la séance de stage.
- Enfin, une troisième et dernière étape où le candidat participera activement au sein de son groupe cible, en suivant les consignes données par le maître de stage. Durant cette phase, il sera chargé de planifier et de mener une séance d'entraînement.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Pédagogie - Méthodologie - Entrainement - Diversification

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

		Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)				Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences					
						1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Appliquer une séance d'entraînement ou d'apprentissage dans une structure fédérale agréée.											✓	
	Construire une séance d'entraînement ou d'apprentissage dans une structure fédérale agréée.											✓	
Micro	Expliquer les principes techniques de base du tennis de table.							✓			✓		
	Expliquer les coups de base et spécifiques en tennis de table.							✓			✓		
	Expliquer les principes techniques de base au public cible à l'aide d'un panier de balles.						✓			✓			
	Expliquer les principaux déplacements au public cible.						✓			✓			

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		✓			✓		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
				✓	✓		

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non							
	✓								
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péd., dida., tech,...)			Savoir-faire comportemental (savoir-être)			
			✓						
Type.s	Formative		Sommative		Certificative				
					✓				
Formes.s	Orale		Ecrite		Pratique		Sur LMS Moodle		
					✓				
Modalit.e.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle	
	✓		✓						

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				36:00
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
36:00:00	0:00	0:00	12:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:30	0:00	0:00	0:30	

## 8. Critères d'évaluation

Le grille d'évaluation est basé sur des critères : NA - 0 à 4,9 / EVA - 5 à 11,9 / A - 12 à 15,9 / AM - 16 à 20. Le candidat doit atteindre la valeur A ou AM pour réussir ce module. L'ensemble de la partie théorique et pratique doit être réussie avant de pouvoir réaliser son stage.

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
40%	50%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Tous les modules de la thématique 2		**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Néant
Encadrement	1 maître de stage pour 2 candidats maximum
Matériel	Matériel de tennis de table

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité depuis au moins 3 ans et ; titulaire de la certification de Maitre de stage via FORMACRE ou ayant une formation pédagogique.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### 4.3. Fiches ECTS de la thématique 3

#### Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance

- **Objectifs généraux :**

Les objectifs globaux de cette thématique, en continuité avec les cours généraux de la thématique 3, visent à doter les participants de connaissances et compétences, tant théoriques que pratiques. Ces dernières ont pour but de maximiser l'efficacité de l'apprentissage du tennis de table en permettant aux formateurs de :

- Enseigner de manière ludique afin d'optimiser la qualité et les conditions d'apprentissage pour les apprenants.
  - Être en mesure de sélectionner le type d'entraînement le plus approprié en fonction de l'âge et du niveau des apprenants.
- **Pondération de l'évaluation de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » dans le cursus de formation :**

30%

- **Nombre de modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » :**

11

- **Identification des modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » :**

- CS231 – La préparation physique
- CS232 – Compétences et objectifs en coaching sportif
- CS233 – Tactique et stratégies
- CS234 – Coaching spécifique avec des enfants
- CS235 – La communication
- CS236 – La concentration
- CS237 – Notions de psychologie orientées vers le tennis de table
- CS238 – Le guide de la préparation mentale
- CS239 – Le matériel
- CS2310 – L'identification des Hauts Potentiels
- CS2311 – Identification du Haut Potentiel Sportif chez un joueur de tennis de table handisport

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS231

La préparation physique

#### 2. Résumé / présentation

La préparation physique en tennis de table repose sur une compréhension fine des exigences biomécaniques et énergétiques du jeu.

- Le jeu de jambes est analysé selon cinq lignes d'action (pré-antérieure à post-arrière) définissant les déplacements et actions spécifiques.
- Chaque ligne impose des exigences techniques et tactiques distinctes : prises d'initiative, défense, balles hautes ou topspins.
- L'activité est marquée par des efforts courts et intenses (3,7 s/point), avec récupération partielle (8,2 s), sur des matchs et compétitions prolongées.
- Le système anaérobie alactique domine (85 %), l'aérobie soutient l'endurance, le lactique est utile à l'entraînement.
- Les qualités développées incluent : agilité (planifiée, réactive, active), vitesses (réaction, déplacement, gestuelle), et forces (vitesse, endurance, maximale).

Cette formation permet d'adapter l'entraînement aux besoins physiologiques des pongistes pour optimiser leur rendement en match.

#### 3. Concepts / Mots-clés

préparation physique – jeu de jambes – lignes d'action – filières énergétiques – agilité – vitesse – force – optimisation – tennis de table

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences	
				1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	<b>Expliquer les principes biomécaniques liés aux déplacements des pongistes</b>								✓		✓
	<b>Analyser les besoins biomécaniques d'un pongiste en fonction de sa position sur le terrain</b>										✓
Micro	Identifier les composantes physiques sollicitées au tennis de table							✓			
	Décrire les types d'agilité et leur application dans le jeu							✓		✓	
	Expliquer les trois systèmes énergétiques en jeu au tennis de table								✓	✓	
	Analyser les défauts techniques liés au jeu de jambes à partir d'une analyse vidéo										✓
Adapter un exercice d'agilité à une situation de jeu spécifique											✓

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		✓			✓		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	✓	✓			✓		

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non	
	✓		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	✓		✓
Type.s	Formative		Sommative
Forme.s	Orale		Ecrite
	✓		✓
Modalité.s	Mise en situation		Démonstration
	✓		✓
	Etude de cas		Q. ouvertes
	✓		✓
	Cahier de travail		Portfolio
			TFF
	Activités Moodle		

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				10:00
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	4:00	4:00	SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
6:00	0:00	0:00	6:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:20	0:00	0:00	0:20	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens + partie pratique  
< 10/20 = Echec  
> 10/20 = Réussite

La partie écrite sur la théorie est pondérée à 25% tandis que la partie pratique est pondérée à 75%. Chaque partie est cotée sur 20 points.

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
20%	30%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Technique des déplacements	PING2.7	**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. 1 encadrant pour 12 candidats, au-delà, un second formateur sera présent. Maximum 24 candidats.
Matériel	Matériel de bureautique, salle avec tables et matériel de tennis de table

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité depuis au moins 3 ans et ; titulaire de la certification de formateur via FORMACRE ou ayant une formation pédagogique.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Diplôme en AESI éducation physique ou un diplôme similaire ou supérieur	

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS232

Compétences et objectifs en coaching sportif

#### 2. Résumé / présentation

Ce module explore les compétences et objectifs en coaching sportif, en mettant l'accent sur le rôle central du coach dans la performance.

- Le coach influence fortement la progression des sportifs, quel que soit le niveau : loisir, perfectionnement ou compétition.
- La fixation d'objectifs, dès l'adolescence, optimise la motivation, la clarté du parcours et l'autonomie du joueur.
- Les objectifs doivent être : affirmatifs, dépendants du joueur, réalisables, contextualisés, écologiques et mesurables.
- Le coach guide par le questionnement, l'ajustement des plans d'action et le suivi régulier.
- L'apprentissage sportif repose sur les compétences (résultats) et les habiletés (capacités sous-jacentes), acquises par la répétition et le feed-back.
- Plusieurs types de compétences (motrices, cognitives, perpectives), de mémoires et de pratiques influencent la performance.
- La prise de décision, le temps de réaction et l'attention sélective sont des leviers cognitifs essentiels.

Ce module permet de structurer un accompagnement centré sur la progression, l'autonomie et la performance durable du sportif.

#### 3. Concepts / Mots-clés

coaching – objectifs – motivation – compétences – habiletés – apprentissage – feed-back – prise de décision – performance

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences	
		1	2	3	4		1	2	3	4	
Macro	Expliquer l'impact du coaching sur la performance sportive			v					v		
	Décrire les différentes phases d'apprentissage moteur selon les modèles théoriques		v				v				
Micro	Expliquer les mécanismes du feed-back et leurs effets pédagogiques			v				v			
	Décrire les types de compétences sportives		v				v				

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
					v		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	v	v					

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non						
	v							
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)					
	v		v					
Type.s	Formative		Sommative					
			v					
Forme.s	Orale		Ecrite					
	v							
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle
	v			v				

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				2:00	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total		
0:00	0:00	2:00	2:00	SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	0:00	
0:00	0:00	0:00	0:00		

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:20	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total		
0:20	0:00	0:00	0:20	SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	0:00	
0:00	0:00	0:00	0:00		

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens

< 10/20 = Echec

> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	30%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Le management du coach	PING2.10	**
			coaching spécifique avec des enfants	PING3.4	**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS233

Tactique et stratégies

#### 2. Résumé / présentation

Ce module aborde les fondements tactiques du tennis de table, structurant la réflexion :

- Autour de l'incertitude (spatiale, temporelle, événementielle), de la direction, du placement, de la trajectoire et des actions sur la balle.
- Il distingue stratégie (pré-match) et tactique (en match), insiste sur l'anticipation, l'adaptation en temps réel et la lecture du jeu adverse.
- Il explore les systèmes de jeu (initiative vs contre-initiative) et souligne l'importance de développer un système personnel adaptable, combinant coups forts, mobilité, et lecture tactique.
- Le rôle de l'entraîneur est central dans l'apprentissage d'une gestion autonome du duel.

Le cours vise à faire du joueur un stratège capable d'optimiser ses choix en fonction de lui-même, de l'adversaire, et du contexte.

#### 3. Concepts / Mots-clés

tactique – stratégie – anticipation – placement – trajectoire – système de jeu – adaptation – lecture du jeu – duel – initiative – contre-initiative – choix tactiques

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences		
					1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Expliquer direction, placement et trajectoire dans une approche tactique						v			v		
	Analyser une stratégie de match personnalisée											v
Micro	Evaluer une analyse-adaptation tactique pendant le match											v
	Décrire la différence entre tactique et stratégie					v			v			
	Décrire les cinq types de trajectoire de balle					v			v			

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		v			v		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	v	v			v		

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non	
	v		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	v		v
Type.s	Formative		Sommative
			v
Forme.s	Orale		Ecrite
	v		v
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration
	v	v	v
	Q. ouvertes	Cahier de travail	Pratique
			v
	Portfolio	TFF	Sur LMS Moodle
	Activités Moodle		

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				9:00
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	3:00	3:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE		9:00	6:00	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
6:00	0:00	0:00	6:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:50
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:20	0:00	0:00	0:20	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE		0:30	0:30	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:30	0:00	0:00	0:30	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens + partie pratique

< 10/20 = Echec

> 10/20 = Réussite

La partie écrite sur la théorie est pondérée à 25% tandis que la partie pratique est pondérée à 75%. Chaque partie est cotée sur 20 points.

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
25%	30%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Stage dans une structure fédérale agréée	PING2.12	*

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. 1 encadrant pour 12 candidats, au-delà, un second formateur sera présent. Maximum 24 candidats.
Matériel	Matériel de bureautique, salle avec tables et matériel de tennis de table

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité depuis au moins 3 ans et ; titulaire de la certification de formateur via FORMACRE ou ayant une formation pédagogique.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS234

Coaching spécifique avec des enfants

#### 2. Résumé / présentation

Le coaching des enfants nécessite une approche spécifique, centrée sur leur développement global et leur bien-être.

- Le coach joue un rôle fondamental dans la construction de la confiance en soi et la motivation.
- Le plaisir, la sécurité et la qualité relationnelle sont essentiels pour favoriser l'engagement sportif.
- Il existe des différences notables entre garçons et filles, influençant les méthodes d'entraînement.
- La planification d'une saison doit intégrer des objectifs progressifs, des séances ludiques et adaptées.
- Le modèle LTAD structure le développement en six phases, de l'initiation à la performance durable.
- L'entraînement doit rester motivant, sécurisé, court et varié pour prévenir l'abandon et encourager la progression.

Cette formation vise à fournir aux coachs les clés d'un encadrement bienveillant, efficace et durable pour chaque enfant.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Coaching enfants – Motivation – Estime de soi – Différences garçons/filles – Planification – LTAD – Plaisir – Sécurité – Objectifs – Jeux Ludiques

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences		
					1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Expliquer les principes fondamentaux du coaching adapté aux enfants						✓			✓		
	Décrire les étapes du modèle DLTA					✓			✓			
Micro	Donner des exemples les différences générales entre garçons et filles dans la pratique sportive								✓			
	Citer les éléments à prendre en compte dans la planification d'une saison pour enfants				✓							
	Citer les facteurs influençant l'estime de soi chez l'enfant sportif				✓							

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
						✓	
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	✓	✓					

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non						
	✓							
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)			Savoir-faire comportemental (savoir-être)		
	✓		✓					
Type.s	Formative			Sommative		Certificative		
						✓		
Forme.s	Orale		Ecrite		Pratique		Sur LMS Moodle	
			✓					
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle
	✓			✓				

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				1:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	1:30	1:30	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:20
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:20	0:00	0:00	0:20	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens  
< 10/20 = Echec  
> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	30%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Bases pour pratiquer une bonne activité physique	PING 3.1	*

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS235

La communication

#### 2. Résumé / présentation

La communication est un levier essentiel de la performance et de la confiance en tennis de table.

- Elle repose sur des instructions verbales claires et un langage corporel cohérent.
- Un coach efficace adapte ton, vocabulaire et posture selon le contexte et le joueur.
- L'écoute active valorise le joueur et renforce l'adhésion aux consignes.
- Le feedback doit être constructif, positif et orienté vers l'amélioration.
- En match, la communication doit être brève, apaisante et motivante ; à l'entraînement, plus détaillée et pédagogique.

Une communication maîtrisée favorise l'autonomie, la motivation et la progression technique du joueur.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Communication – Tennis de table – Instructions verbales – Langage corporel – Écoute active – Feedback – Motivation – Confiance – Relation coach-joueur – Adaptation contextuelle

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs				Niveau taxonomique des compétences			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2
Macro	Expliquer les composantes essentielles d'une communication efficace en contexte sportif		v									v			
	Décrire les principes de l'écoute active dans une relation pédagogique		v							v					
Micro	Identifier les erreurs courantes de communication et leurs effets		v												
	Décrire les ajustements communicationnels selon les situations (match/entraînement)		v							v					

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
					v		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	v	v					

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non						
	v							
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)		Savoir-faire comportemental (savoir-être)			
	v		v					
Type.s	Formative		Sommative		Certificative			
					v			
Forme.s	Orale		Ecrite		Pratique		Sur LMS Moodle	
			v					
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle
	v			v				

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				1:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	1:30	1:30	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:10
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:10	0:00	0:00	0:10	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens  
< 10/20 = Echec  
> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	30%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			La concentration	PING3.6	*
			Psychologie	PING3.7	*
			Le guide la préparation mentale	PING3.8	*

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité
Diplôme en psychologie sportive

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Diplôme en psychologie sportive	

**Fiche type "ECTS" descriptive du module**

**1. Code et titre du module**

CS236

La concentration

**2. Résumé / présentation**

La concentration est une compétence essentielle pour atteindre et maintenir la performance sportive.

- Elle implique de diriger et maintenir son attention malgré les distractions internes et externes.
- Selon le sport, la concentration peut être soutenue ou intermittente, mais toujours stratégique.
- Les distractions (pensées, bruits, pression) doivent être identifiées et gérées activement.
- Des outils comme les routines, mots-clés, objectifs spécifiques ou exercices de simulation renforcent cette capacité.
- Savoir se recentrer rapidement après une erreur ou un événement perturbateur est déterminant.

Travaillée régulièrement, la concentration devient un atout mental majeur dans la réussite sportive.

**3. Concepts / Mots-clés**

Concentration – Attention – Distractions – Routines – Mots-clés – Gestion mentale – Sports – Performance – Recentrement – Entraînement mental

**4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)**

		Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)				Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences					
						1	2	3	4	1	2	3	4
Macro		Expliquer les fondements psychologiques de la concentration dans le sport					✓				✓		
	Micro	Identifier les types de distractions qui affectent la performance				✓							
		Distinguer une routine d'un rituel précompétitif					✓						

**5. Modalités et ressources d'enseignement**

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
						v	
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	✓	✓					

**6. Type et forme et modalité d'évaluation**

Module évalué	Oui	Non	
	✓		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	✓		✓
Type.s	Formative		Sommative
			✓
Forme.s	Orale		Ecrite
	✓		✓
Modalité.s	Mise en situation		Démonstration
	✓		✓
	Etude de cas		Q. ouvertes
			✓
	Pratique		Sur LMS Moodle
	Portfolio		TFF
	Activités Moodle		

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				1:30	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total		
0:00	0:00	1:30	1:30	SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	0:10	
0:00	0:00	0:00	0:00		

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:10	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total		
0:10	0:00	0:00	0:10	SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	0:00	
0:00	0:00	0:00	0:00		

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens  
< 10/20 = Echec  
> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	30%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			La communication	PING3.5	*
			Psychologie	PING3.7	*
			Le guide la préparation mentale	PING3.8	*

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité
Diplôme en psychologie sportive

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Diplôme en psychologie sportive	

**Fiche type "ECTS" descriptive du module**

**1. Code et titre du module**

CS237

2

**2. Résumé / présentation**

La psychologie du sport est une composante essentielle de la performance au tennis de table, au même titre que la technique ou la tactique.

- La confiance, renforcée par les réussites, l'encouragement et la visualisation, améliore l'efficacité et la prise de décision.
- La concentration s'entretient par des routines, des mots-clés et la gestion des distractions internes et externes.
- La maîtrise de l'anxiété et de l'éveil optimise la préparation aux situations stressantes.
- La motivation repose sur un climat positif, des objectifs SMARTER et l'engagement personnel du joueur.

Un coach performant intègre ces leviers mentaux pour développer un athlète complet, stable et compétitif.

**3. Concepts / Mots-clés**

Psychologie du sport – Confiance – Concentration – Anxiété – Motivation – Préparation mentale – Routines – Objectifs SMARTER – Coach mental

**4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)**

		Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)				Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2
Macro	Expliquer l'impact des facteurs psychologiques sur la performance sportive		v						v		
	Comparer les principales théories de la confiance en soi appliquées au sport			v							
Micro	Décrire les types d'anxiété et leurs effets sur la performance		v					v			
	Reconnaitre les techniques mentales de base	v									
	Identifier les leviers motivationnels utilisés dans le coaching	v									

**5. Modalités et ressources d'enseignement**

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
					v		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	v	v					

**6. Type et forme et modalité d'évaluation**

Module évalué	Oui	Non	
	v		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	v		v
Type.s	Formative		Sommative
			Certificative
Forme.s	Orale		Ecrite
	v		v
Modalité.s	Mise en situation		Démonstration
	v		v
	Etude de cas		Q. ouvertes
			v
	Pratique		Portfolio
			TFF
	Sur LMS Moodle		Activités Moodle

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				1:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	1:30	1:30	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:15
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:15	0:00	0:00	0:15	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens  
< 10/20 = Echec  
> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	30%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			La concentration	PING3.6	*
			La communication	PING3.5	*
			Le guide la préparation mentale	PING3.8	*

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité
Diplôme en psychologie sportive

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Diplôme en psychologie sportive	

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS238

Le guide de la préparation mentale

#### 2. Résumé / présentation

Ce guide de préparation mentale propose une exploration accessible et inspirée des leviers psychologiques de la performance.

- Le contrôle émotionnel repose sur la conscience de soi et l'intégration pensée-émotion-comportement.
- La fixation d'objectifs donne du sens à l'action : claire, mesurable et motivante.
- Le discours interne, loin d'être un ennemi, doit être apprivoisé et compris comme porteur d'une intention positive.
- L'automaticité des gestes s'acquiert par l'entraînement répété, menant de l'incompétence inconsciente à la maîtrise fluide.
- La concentration est une énergie dirigée vers les bons stimuli, avec un traitement limité à gérer.
- La confiance en soi naît de l'action répétée et des expériences réussies, même minimes.

La connaissance de soi, clef de voûte de la préparation mentale, permet à l'athlète de mobiliser ses ressources internes avec justesse.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Préparation mentale – Contrôle émotionnel – Objectifs – Discours interne – Automaticité – Concentration – Confiance en soi – Connaissance de soi – Sport – Psychologie

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

		Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)				Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences					
						1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Définir les fondements de la psychologie du sport appliquée au tennis de table.		v						v				
	Expliquer les liens entre confiance en soi, concentration, motivation et performance sportive.						v			v			
Micro	Décrire les différentes phases du modèle DLTA et leur application dans le développement de l'enfant athlète.			v				v					
	Expliquer le rôle des routines mentales et de la gestion du stress dans la performance.				v				v				

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
					v		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	v	v					

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non	
	v		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	v		
Type.s	Formative		Sommative
			v
Forme.s	Orale		Ecrite
	v		
Modalité.s	Pratique		Sur LMS Moodle
Mise en situation	TFF		Activités Moodle
v			

## 7. Charge théorique de travail

Apprentissage				1:30	
SAVOIRS - CONNAISSANCES					
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total		
0:00	0:00	1:30	1:30		
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE					
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	0:15	
0:00	0:00	0:00	0:00		

Evaluation				0:15
SAVOIRS - CONNAISSANCES				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	0:15
0:15	0:00	0:00	0:15	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	0:00
0:00	0:00	0:00	0:00	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens  
< 10/20 = Echec  
> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	30%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			La concentration	PING3.6	*
			Psychologie	PING3.7	*
			La communication	PING3.5	*

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité
Diplôme en psychologie sportive

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Diplôme en psychologie sportive	

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS239

Le matériel

#### 2. Résumé / présentation

Les équipements en tennis de table influencent fortement la performance et doivent être choisis selon le style de jeu du joueur.

- Les revêtements se déclinent en modèles offensifs, allround, défensifs, picots (courts, mi-longs, longs) et anti-tops, chacun optimisant contrôle, effet ou vitesse selon l'usage.
- Le bois détermine la réactivité et le confort : forme du manche (AN, FL, ST, PEN), poids, essence utilisée (offensif, allround, défensif, combi) et technologies intégrées (carbone, balsa, hybrid).
- Les balles plastiques de 40 mm (avec ou sans joint) sont la norme actuelle, sécurisées et performantes.
- Les tables de compétition respectent des normes précises (274x152,5x76 cm, rebond de 20 cm minimum).

Une bonne connaissance des matériels permet d'optimiser son jeu et de garantir confort, sécurité et efficacité à tous les niveaux de pratique.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Revêtements – Bois – Balles plastiques – Tables – Styles de jeu – Technologies – Sécurité – Normes – Équipement sportif

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences			
					1	2	3	4	1	2	3	4	
Macro	Décrire les différents types de revêtements et de bois utilisés en tennis de table, ainsi que leurs caractéristiques techniques et fonctionnelles.								√			√	
	Distinguer les différents types de manches (AN, FL, ST, Pen) et leurs fonctions ergonomiques.								√				
Micro	Distinguer les types de balles plastiques (avec ou sans joint) selon leur fabrication et leur impact sur le jeu.								√				

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
						√	
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	√	√					

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non	
	√		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	√		Savoir-faire comportemental (savoir-être)
Type.s	Formative		Sommative
			√
Forme.s	Orale		Ecrite
	√		Pratique
Modalité.s	Mise en situation		Démonstration
	√		Q. ouvertes
			Cahier de travail
			Portfolio
			TFF
			Activités Moodle

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				3:00
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	3:00	3:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:20
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:20	0:00	0:00	0:20	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens  
< 10/20 = Echec  
> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	30%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Réglementation des revêtements et du bois	PING 1.2	**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS2310

L'identification des Hauts Potentiels

#### 2. Résumé / présentation

Ce cours a pour objectif d'outiller les MSED pour qu'ils puissent détecter, évaluer et accompagner les jeunes joueurs de tennis de table présentant un haut potentiel sportif. À travers une démarche structurée, fondée sur les principes SMART-CA, les formateurs apprennent à distinguer performance et potentiel, à utiliser des grilles d'observation multicritères, à structurer une évaluation croisée et à assurer un suivi post-détection. L'approche est centrée sur l'observation fine des comportements, l'analyse des progrès et l'accompagnement du développement sur la durée.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Haut Potentiel Sportif (HP) - Détection vs sélection - SMART-CA - Savoir / Pouvoir / Vouloir - Grille d'évaluation - Suivi post-détection - Projection à long terme - Biais d'observation - Capacité d'apprentissage - Parcours non linéaire

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

		Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)	Niveau taxonomique des savoirs				Niveau taxonomique des compétences				
			1	2	3	4	1	2	3	4	
Macro	<b>Evaluer via un processus d'identification et de suivi les HP au sein de son club ou structure</b>									✓	
Micro	Définir ce qu'est un haut potentiel sportif dans le contexte du tennis de table		✓				✓				
	Distinguer les notions de performance immédiate et de potentiel évolutif			✓							
	Identifier les indicateurs clés liés aux dimensions : savoir, pouvoir, vouloir			✓							
	Mesurer un jeune joueur en situation réelle et identifier des indicateurs de potentiel							✓			
	Catégoriser à l'aide d'une grille d'observation pour évaluer de manière structurée les qualités d'un joueur									✓	

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
					✓		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non	
	✓		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	✓		Savoir-faire comportemental (savoir-être)
Type.s	Formative		Sommative
			Certificative
Forme.s	Orale		Ecrite
	✓		Pratique
Modalité.s	Mise en situation		Démonstration
	✓		Q. ouvertes
			Cahier de travail
			Portfolio
			TFF
			Activités Moodle

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				6:00
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	6:00	6:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:30	0:00	0:00	0:30	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens

< 10/20 = Echec

> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
15%	30%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Réglementation des revêtements et du bois	PING 1.2	**

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Néant	Néant

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS2311

Identifications du Haut Potentiel Sportif chez un joueur de tennis de table handisport

#### 2. Résumé / présentation

Module théorique en digital learning

Ce module vous fera découvrir le tennis de table handisport. Ce module est un module de découverte qui s'inscrit dans la continuité des cours généraux Adeps. Il mettra en avant les caractéristiques de détection de la déficience mais également les aspects techniques et physiologiques nécessaires pour détecter un sportif à potentiel dans le domaine du handisport.

Il se composera d'une partie théorique via un module digital présent sur la plateforme Moodle .

#### 3. Concepts / Mots-clés

- handisport - para tennis de table - tennis de table handisport - Potentiel sportif - Détection - Identification

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

		Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)				Niveau taxonomique des savoirs				Niveau taxonomique des compétences			
						1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Identifier le potentiel chez des joueurs de tennis de table présentant une déficience					✓							
Micro	Identifier la pathologie du sportif afin d'établir son potentiel					✓							
Micro	Discerner le potentiel chez des joueurs de tennis de table					✓							
Micro	Distinguer le matériel adéquat pour son sportif					✓							

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		✓			✓		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	✓						

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non					
	✓						
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., pédagogie, didact., tech,...)			Savoir-faire comportemental (savoir-être)	
	✓						
Type.s	Formative		Sommative			Certificative	
						✓	
Formes.s	Orale		Ecrite			Pratique	
						Sur LMS Moodle	
Modalité.s	Mise en situation		Etude de cas			Démonstration	
						Q. ouvertes	
						Cahier de travail	
						Portfolio	
						TFF	
						Activités Moodle	
						✓	

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				1:50	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total		
0:00	0:00	1:50	1:50	SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	0:10	
0:00	0:00	0:00	0:00		

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:10	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total		
0:00	0:00	0:10	0:10	SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	0:00	
0:00	0:00	0:00	0:00		

## 8. Critères d'évaluation

Ce module est évalué de 2 manières (formes) distinctes dont les contenus et les exigences sont détaillés également au point 6.6 du cahier des charges "Contenus et exigences des évaluations".

### EPREUVE E-LEARNING DES SAVOIRS:

Les étudiants seront évalués de manière formative à la fin de chaque section de la partie théorique (Digital Learning). Pour chaque section, les candidats se verront proposées des activités pédagogiques formatives pour lesquelles ils auront :

- 5 questions issues d'une base de données globales.
  - l'obligation d'obtenir 100% pour valider la section et passer à la session suivante
  - un nombre de tentatives illimitées pour valider les critères de réussite
  - des QCM, QCU, QCMM, QCMRU, associations de mots, vrai/faux, ...
- La partie théorique se terminera par une validation certificative. Pour cette dernière, les candidats se verront proposées un quiz dans lequel ils auront :
- 10 questions issues d'une base de données globales.
  - l'obligation d'obtenir 50% pour valider la section et passer à la session suivante
  - un nombre de tentatives illimitées pour valider les critères de réussite
  - des QCM, QCU, QCMM, QCMRU, associations de mots, vrai/faux, ...

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
5%	30%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
Déficiences et pratiques sportives : organisation du "Handisport"	133	*			

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Néant
Encadrement	1 formateur pour 20 candidats
Matériel	1 plateforme LMS + accès par candidats

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Le responsable de la formation des cadres de la Ligue Handisport Francophone aidé par un ou plusieurs experts dans la discipline.

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Pas de dispense de plein droit	Néant

## 4.4. Fiches ECTS de la thématique 4

### Thématique 4 : Aspects sécuritaires

- **Objectifs généraux :**

Les objectifs globaux de cette thématique visent à sensibiliser les candidats aux différents paramètres préalables à l'activité qui requièrent l'attention du moniteur. Ces objectifs incluent la capacité à :

- Anticiper les éléments logistiques qui doivent être maîtrisés avant toute activité sportive.
- Assurer une préparation corporelle optimale pour l'apprenant, afin que celui-ci puisse réaliser son activité dans les meilleures conditions possibles.

- **Pondération de l'évaluation de la thématique 4 « Aspects sécuritaires » dans le cursus de formation :**

5%

- **Nombre de modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires » :**

1

- **Identification des modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires » :**

- CS241 – Sécurité mentale et bien-être psychologique

**Fiche type "ECTS" descriptive du module**

**1. Code et titre du module**

CS241

Sécurité mentale et bien-être psychologique

**2. Résumé / présentation**

Créer un environnement psychologiquement sûr favorise le bien-être, la motivation et la performance des athlètes.

- La sécurité mentale permet l'expression sans peur du jugement et renforce la confiance, la motivation et la gestion du stress.
- Le coach joue un rôle clé en cultivant le respect, la communication ouverte, la valorisation de l'effort, et une gestion bienveillante des conflits.
- Identifier et prévenir le stress et le burn-out passe par l'observation des signes physiques, émotionnels et comportementaux.
- Des stratégies concrètes incluent l'équilibre charge/repos, la relaxation, le dialogue régulier et l'accompagnement professionnel.
- La gestion des conflits implique écoute active, clarification, compromis, et renforcement des compétences interpersonnelles.

Ces pratiques contribuent à une dynamique d'équipe saine, durable et performante.

**3. Concepts / Mots-clés**

Sécurité mentale – Bien-être – Stress – Burn-out – Prévention – Conflits – Climat d'équipe – Communication – Motivation – Gestion émotionnelle
--

**4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)**

		Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)				Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences					
						1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Définir la notion de sécurité mentale dans un contexte sportif et expliquer les enjeux pour le bien-être et la performance des athlètes					✓				✓			
	Expliquer les différences entre stress et burn-out, ainsi que leurs causes et conséquences dans le sport							✓			✓		
Micro	Identifier les bénéfices psychologiques d'un environnement sécurisant					✓							
	Distinguer les différents styles de gestion des conflits et leurs effets potentiels sur la dynamique d'équipe						✓						

**5. Modalités et ressources d'enseignement**

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
					✓		
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	✓	✓					

**6. Type et forme et modalité d'évaluation**

Module évalué	Oui	Non						
	✓							
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)					
	✓							
Type.s	Formative		Sommative	Certificative				
				✓				
Forme.s	Orale		Ecrite	Pratique	Sur LMS Moodle			
			✓					
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle
	✓			✓				

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				1:30	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total		
0:00	0:00	1:30	1:30	SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	0:00	
0:00	0:00	0:00	0:00		

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:20	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total		
0:20	0:00	0:00	0:20	SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE	
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	0:00	
0:00	0:00	0:00	0:00		

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens  
< 10/20 = Echec  
> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
100%	5%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			néant		

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité
Diplôme en psychologie sportive

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Diplôme en psychologie sportive	

## 4.5. Fiches ECTS de la thématique 5

### Thématique 5 : Éthique et déontologie

- Objectifs généraux :

Les objectifs globaux de cette thématique visent à sensibiliser les candidats aux différents paramètres préalables à l'activité qui requièrent l'attention du moniteur. Ces objectifs incluent la capacité à :

- Anticiper les éléments logistiques qui doivent être maîtrisés avant toute activité sportive.
- Assurer une préparation corporelle optimale pour l'apprenant, afin que celui-ci puisse réaliser son activité dans les meilleures conditions possibles.

- Pondération de l'évaluation de la thématique 5 « Éthique et déontologie » dans le cursus de formation :

10%

- Nombre de modules de cours de la thématique 5 « Éthique et déontologie » :

2

- Identification des modules de cours de la thématique 5 « Éthique et déontologie » :

- CS251 – Code de conduite du coach
- CS252 – Types de comportements à adopter et à éviter

### Fiche type "ECTS" descriptive du module

#### 1. Code et titre du module

CS251

Code de conduite du coach

#### 2. Résumé / présentation

L'éthique et le respect du code de conduite sont fondamentaux dans le rôle du coach sportif.

- L'éthique impose équité, intégrité et respect, même sous pression.
- Le coach doit protéger la santé des joueurs, éviter tout conflit d'intérêts et agir de manière impartiale.
- Les dilemmes fréquents concernent les blessures, le favoritisme, les relations personnelles et le dopage.
- Le code de conduite précise les droits des joueurs, les limites relationnelles, les responsabilités professionnelles et l'exemplarité du coach.
- Une attention particulière doit être portée aux sportives : communication adaptée, vigilance sur l'image corporelle, dynamique de groupe harmonieuse.

Un encadrement éthique et respectueux favorise la confiance, la cohésion et la performance durable.

#### 3. Concepts / Mots-clés

Éthique – Code de conduite – Intégrité – Équité – Respect – Santé – Relations – Coaching responsable

#### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences					
								1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Définir les principes fondamentaux de l'éthique dans le coaching (équité, intégrité, respect) et expliquer leur rôle dans les décisions sportives							√					√		
	Décrire les attitudes attendues d'un coach selon les règles du code de conduite								√			√			
Micro	Identifier les pratiques contraires à l'éthique dans des cas concrets							√							

#### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
						√	
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	√	√					

#### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non	
	√		
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)
	√		√
Type.s	Formative		Sommative
			√
Forme.s	Orale		Ecrite
	√		√
Modalité.s	Mise en situation		Démonstration
	√		√
	Etude de cas		Q. ouvertes
			√
	Cahier de travail		Portfolio
			TFF
	Activités Moodle		

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				2:00
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	2:00	2:00	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:20
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:20	0:00	0:00	0:20	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens  
< 10/20 = Echec  
> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
50%	10%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Types de comportements à adopter et à éviter	PING5.2	*

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité
Diplôme en psychologie sportive

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Diplôme en psychologie sportive	

**Fiche type "ECTS" descriptive du module**

**1. Code et titre du module**

CS252

Types de comportements à adopter et à éviter

**2. Résumé / présentation**

Le comportement du coach est central pour garantir la sécurité mentale et le bien-être des joueurs.

- Un climat respectueux repose sur la communication claire, l'écoute active et la valorisation de chacun.
- Le coach doit éviter tout comportement humiliant, discriminant ou agressif.
- Encourager la coopération, prévenir le surmenage, respecter les différences et gérer les erreurs avec bienveillance renforcent la confiance.
- Un entraînement progressif, des protocoles adaptés, et une attention au genre contribuent à l'inclusivité.

En créant un cadre sécurisant, le coach favorise la motivation, la progression et l'engagement à long terme des joueurs.

**3. Concepts / Mots-clés**

Éthique – Code de conduite – Intégrité – Équité – Respect – Santé – Relations – Coaching responsable

**4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)**

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)								Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences		
					1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	<b>Expliquer les fondements de la sécurité mentale dans un cadre sportif, en identifiant les piliers que sont le respect, la communication et la protection</b>						v			v		
Micro	Définir les risques liés à la négligence du bien-être psychologique dans les pratiques d'entraînement				v				v			

**5. Modalités et ressources d'enseignement**

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
						v	
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
	v	v					

**6. Type et forme et modalité d'évaluation**

Module évalué	Oui	Non						
	v							
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances		Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)			Savoir-faire comportemental (savoir-être)		
	v		v					
Type.s	Formative		Sommative			Certificative		
						v		
Forme.s	Orale		Ecrite		Pratique		Sur LMS Moodle	
			v					
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF	Activités Moodle
	v			v				

## 7. Charge théorique de travail

### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				1:30
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	1:30	1:30	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				0:15
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:15	0:00	0:00	0:15	
SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...) ... VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

## 8. Critères d'évaluation

Cotation sur /20 --> Examen papier le jour des examens  
< 10/20 = Echec  
> 10/20 = Réussite

## 9. Pondération

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
50%	10%

## 10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
			Types de comportements à adopter et à éviter	PING5.2	*

## 11. Normes d'encadrement et de matériel

LMS Moodle / Accès à la plateforme	Codes personnels
Encadrement	Expert de la matière au niveau de l'écriture des cours et des questions réponses. Pas d'encadrement nécessaire, car cours en distanciel asynchrone.
Matériel	Matériel de bureautique

## 12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Moniteur diplômé Niveau 2 ou MSED minimum en activité
Diplôme en psychologie sportive

## 13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Diplôme en psychologie sportive	

#### 4.6. Tableau synthèse des pondérations modules vs thématiques et thématiques vs cursus

Synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus				
	Code et titre du module		Pondération du module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus de formation
Thématique 1	CS211	Temps mort et temps mort médical	50%	5%
	CS212	Réglementation des revêtements et du bois	50%	
Thématique 2	CS221	Technique - Les composantes	5%	50%
	CS222	Technique - Les principes de bases	5%	
	CS223	Technique - Les coups de base	5%	
	CS224	Technique - Les coups spécifiques	10%	
	CS225	Techniques de service et remise	5%	
	CS226	Technique - Prise de raquette	5%	
	CS227	Technique de déplacements	5%	
	CS228	Panier de balles	5%	
	CS229	Le temps mort dans le coaching	5%	
	CS2210	Le management du coach	5%	
	CS2211	Méthodologie	5%	
	CS2212	Stage dans une structure agréée	40%	
Thématique 3	CS231	La préparation physique	20%	30%
	CS232	Compétences et objectifs en coaching sportif	5%	
	CS233	Tactique et stratégies	25%	
	CS234	Coaching spécifique avec des enfants	5%	
	CS235	La communication	5%	
	CS236	La concentration	5%	
	CS237	Notions de psychologie orientées vers le tennis de table	5%	
	CS238	Le guide de la préparation mentale	5%	
	CS239	Le matériel	5%	
	CS2310	L'identification des Hauts Potentiels	15%	
	CS2311	Identifications du Haut Potentiel Sportif chez un joueur de tennis de table handisport	5%	
Thématique 4	CS241	Sécurité mentale et bien-être psychologique	100%	5%
Thématique 5	CS251	Code de conduite du coach	50%	10%
	CS252	Types de comportements à adopter et à éviter	50%	

## 5. RÉFÉRENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES PÉDAGOGIQUES

Ce chapitre répond à l'Art. 38 § 4 du décret du 03 mai 2019, au point 5 (**la description des programmes et contenus des stages**).

### 5.1. Présentation du (des) stage(s)

- Chaque candidat, moniteur sportif éducateur, est dans l'obligation de participer à un stage didactique de 36 heures dans les 18 mois qui suivent la date d'inscription à la formation ;
- Le stage débutera à la fin de la formation spécifique ;
- Le candidat qui ne pourra pas se libérer pour une journée de stage pourra, en accord, avec l'opérateur de formation, satisfaire à ses obligations en participant au nombre d'heures nécessaires dans une structure provinciale
- Le cahier de stage sera à télécharger dans l'espace personnel du candidat via le site de la Fédération ;
- Chaque candidat est dans l'obligation d'informer l'opérateur de formation de l'endroit qu'il a choisi dans la liste des structures provinciales et/ou agréées par l'opérateur de formation. Cette liste sera disponible sur la page <https://aftt.be/ttformaping> ;
- Le stage sera en adéquation parfaite avec le niveau pour lequel le candidat a suivi une formation (cf. les champs de compétences définis au préalable) ;
- Une fois le cahier de stage validé par le maître de stage, il appartiendra au candidat de transmettre le document au siège de l'opérateur de formation.

### 5.2. Dossier de stage

#### 5.2.1. Signalétiques

- Le cahier de stage est annexé au présent cahier des charges de l'opérateur de formation ;
- Le cahier de stage est préalablement validé par la Commission pédagogique mixte ;
- Lors de sa réception, le dossier de stage est évalué en aval par la Fédération, la Commission Pédagogique Mixte et/ou le Conseiller Pédagogique.

#### 5.2.2. Cahier / Carnet de stage

Le document se trouve dans les annexes

Le cahier de stage est construit de façon à :

- Mettre en évidence les préparations rédigées par le stagiaire ;
- Réserver un espace aux évaluations et aux corrections des séances réalisées par le candidat ;

- Réserver un espace au maître de stage pour indiquer ses diverses appréciations et évaluations techniques et pédagogiques ainsi que ses actions correctives ou de remédiation éventuelle ;
- Apporter au candidat tous les renseignements nécessaires relatifs à la philosophie et au retour de ce cahier de stage au siège de l'opérateur de formation.

### 5.2.3. Rapport de stage

Le document se trouve dans les annexes.

Le rapport à fournir par le maître de stage sera rédigé en fonction :

- Des appréciations évaluées à travers la grille d'évaluation ;
- En fonction de la réalisation/non-réalisation des objectifs énoncés en début de stage ;
- En fonction de son expérience du terrain et de son vécu personnel en tant que maître de stage.

## 5.3. Règles concernant les Maîtres de Stages

Les maîtres de stage agréé sont issus des centres provinciaux e/ou de centres agréés par l'opérateur de formation. Cependant, le candidat se verra imposer un autre maître de stage si celui-ci est son entraîneur de référence.

Maîtres de Stages :

- Sont les personnes validées par la Commission Pédagogique Mixte ;
- Sur base de justifications formelles, le Maître de stage peut être "imposé" au candidat, par l'opérateur de formation et/ou le Conseiller Pédagogique ;
- Pendant le stage le candidat est placé sous la responsabilité du Maître de Stage ;
- Pas d'obligation du Maître de stage d'accepter la mission proposée ;
- Inadéquation possible si le Maître de stage est l'entraîneur du stagiaire ;
- Les séances animées sont répertoriées consciencieusement et visées par le Maître de Stage ;
- Le dossier de stage (rapport d'évaluation) est signé par le Maître de Stage.

## 5.4. Acceptation potentielle des Maîtres de Stages

- Les maîtres de stage, issus des centres agréés par l'opérateur de formation, sont sollicités et désignés par la commission pédagogique fédérale en fonction de leur niveau, de leur compétence ;
- Le maître de stage sollicité est dans l'obligation d'intégrer le candidat à l'équipe enseignante, d'apporter un public, des objectifs et un programme en adéquation avec les champs de compétences et de qualification demandés au candidat stagiaire ;
- Le maître de stage devra motiver, rassurer, impliquer et encadrer le stagiaire lors des temps de guidance, d'observation et d'évaluation ;

- Le maître de stage est tenu d'accomplir, dans les meilleurs délais, les tâches administratives demandées à l'égard de l'A.F.T.T. Un document récapitulatif avec les objectifs, les obligations du maître de stage ainsi que les tâches à accomplir seront remises au candidat et au maître de stage avant le début de l'évaluation ;
- La commission pédagogique mixte se réserve le droit d'envoyer un superviseur lors de ces stages ;
- Les prestations réalisées lors du stage didactique par le Maître de Stage sont réalisées à titre gracieux ;
- Le maître de stage a la possibilité de désigner une autre personne de son choix pour accompagner le candidat dans son parcours. Cependant, le candidat reste sous la responsabilité totale du maître de stage.

## 5.5. Endroits et niveaux de Stages

- L'opérateur de formation désigne le centre de référence. Ce centre de formation présente le (les) publics cibles en parfaite adéquation avec le profil de moniteur sportif éducateur ;
- En fonction des disponibilités des maîtres de stage et des salles, l'endroit du stage didactique pourra être modifié ;
- Le stage pourra se dérouler dans un endroit différent des centres agréés ;
- La liste des centres agréés - centres provinciaux et/ou centres agréés par l'opérateur de formation - sera remise au candidat lors de l'inscription aux cours spécifiques ;
- Les stages proposés seront toujours choisis pour être en adéquation avec le niveau de compétence pour lequel le candidat a suivi une formation ;
- Le stagiaire ne pourra pas participer à un stage dans une structure au sein de laquelle celui-ci donne cours.

## 5.6. Evaluation du stage et du cahier de stage

- L'évaluation du stage sera faite par le maître de stage et les membres du jury. En premier lieu, une évaluation orale sur le terrain et ensuite une évaluation portant sur le cahier de stage. Cahier de stage qui sera, comme tous les autres documents, remis à l'occasion de la journée d'accueil des candidats ;
- Une grille avec critères d'évaluation journalière servira au maître de stage pour apprécier la valeur du candidat ;
- La mise en conformité du cahier de stage par le candidat est une condition obligatoire pour accéder à l'examen ;
- Si l'évaluation proposée par le jury d'examen n'est pas satisfaisante, le candidat pourra solliciter un deuxième stage avec le même maître de stage ou un autre maître de stage avalisé par la commission pédagogique mixte et désigné par l'opérateur de formation ;
- Si au terme de la deuxième évaluation, le candidat est toujours en échec, il sera considéré en échec total pour la formation en cours.

## 6. RÉFÉRENTIEL « ÉVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ce chapitre répond à l'Art. 38 §4. Du décret du 3 mai 2019, au point 6 (**la description des modalités d'évaluation**).

Les modalités définies ci-dessous permettront de réduire au maximum la part de subjectivité potentielle que comporte toute évaluation.

Ces modalités recensent une sorte de règlement fixant les procédures d'évaluation, les règles d'évaluation, de délibération, de jury d'évaluation, des conditions de réussite, de seconde session, d'échec, etc.

Ces modalités d'évaluation sont à décliner pour chaque niveau de qualification.

### 6.1. Délai d'organisation des évaluations

La session d'évaluation pour les candidats doit s'effectuer dans un délai jugé raisonnable et au plus tard 1 an après la fin de la formation. Tout délai complémentaire doit être motivé et justifié par l'opérateur de formation en Commission Pédagogique Mixte.

### 6.2. Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect

Les critères d'accès aux évaluations sont :

- La réalisation effective d'une inscription en ligne en bonne et due forme ;
- Le paiement effectif des droits d'inscription et du supplément en cas de candidat non affilié au minimum 5 jours ouvrables avant la 1<sup>ère</sup> session de cours ;
- Le respect de l'âge minimal requis (présentation carte d'Identité ou document administratif d'identification) ;
- Le respect des règles de bienséance ;
- Les principes de vie en commun ;
- Avoir réussi les cours généraux de la formation de niveau d'éducateur de l'ADEPS ;
- Avoir respecté le pourcentage de présence obligatoire aux cours.

Les conséquences du non-respect de conditions, sont :

- Un non accès aux évaluations finales de la formation ;
- Une non proclamation des résultats obtenus ;
- Une annulation de toute évaluation potentielle ;
- Un non remboursement de la formation.

### 6.2.1. Présences au cours

- 80% de présences au cours sont exigés pour avoir accès aux évaluations ;
- Une prise des présences sera effectuée à chaque heure de cours ;
- Un retard de plus de 1 heure aux cours sera considéré comme une absence d'une demi-journée.

### 6.3. Publicité des accès aux évaluations

- Convocation systématique des candidats admissibles aux évaluations par voie officielle par le biais de l'organisme de formation (par l'espace personnel et/ou mail personnel) ;
- Les candidats non admissibles aux évaluations (abandon, échec pratique, didactique, absences, ...) seront informés par voie officielle écrite par le biais de l'organisme de formation.

### 6.4. Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations

- En cas d'absence, le stagiaire enverra les attestations nécessaires et préviendra l'organisme de formation via l'adresse mail : [cadre@aftt.be](mailto:cadre@aftt.be) ;
- Le justificatif doit être envoyé dans les 48 heures qui suivent l'absence sous peine d'être considéré comme étant hors délai et refusé ;
- Tout candidat qui ne se présente pas à une édition d'évaluation (1ère ou seconde session) sera considéré comme absent ;
- Tout candidat considéré comme absent en 1ère session sera automatiquement « ajourné » en seconde session d'évaluation ;
- S'il est considéré comme absent lors de la seconde session d'évaluation, il sera "refusé" ;
- Il n'est possible de bénéficier que d'un seul report justifié par édition d'évaluation. Au-delà, un nouveau droit d'inscription sera réclamé au candidat ;
- La légitimité du motif de report est appréciée par l'opérateur de formation (certificat médical dûment complété, certificat de décès d'un parent proche, attestation d'un employeur, attestation d'une Fédération sportive indiquant le motif d'absence, ... ) ;
- Le candidat arrivant tardivement peut se voir refuser l'entrée à l'évaluation par le membre du personnel en charge de la surveillance de celle-ci. En sus, dès le moment où un candidat a quitté le lieu d'examen, tout autre candidat arrivant après se verrait irrémédiablement refuser l'entrée à l'évaluation ;
- Tout candidat qui se verrait refuser l'accès à l'évaluation (voir supra) sera considéré comme « absent » ;
- Si le candidat est admis à présenter l'évaluation, son arrivée tardive à un examen écrit ne lui donne pas automatiquement droit à la durée totale prévue initialement pour la réalisation de l'évaluation ;
- Une évaluation est réalisée pour toute épreuve commencée.

## 6.5. Nombre de sessions d'évaluation

L'évaluation du candidat se déroule en plusieurs temps :

- Un examen écrit et pratique
- Un stage (moniteur sportif éducateur) à réaliser dans les 18 mois à dater de la date d'inscription aux cours spécifiques ;

Une première session évaluera les candidats à la fin de leur examen écrit et oral à une date définie.

Une seconde session sera organisée pour les candidats qui n'auraient pas satisfait aux exigences lors de la première session. Les matières à présenter seront actées au Procès-Verbal de délibération de la première session.

L'évaluation du candidat, dans l'un ou l'autre champ de compétences et à chaque niveau de qualification comprendra une évaluation certificative.

Un candidat blessé ou malade lors de la première session pourra repasser sa session en question lors de la prochaine séance d'évaluation. En cas d'échec, il pourra repasser sa session de manière différée.

## 6.6. Constitution du Jury d'évaluation

Le jury sera composé de chargés de cours de la formation Moniteur Educateur et/ou d'experts reconnus proposés par la Commission pédagogique francophone.

Une grille d'évaluation identique sera mise à disposition du jury et sera mise en concordance pour l'octroi de la moyenne de la note finale.

## 6.7. Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès-Verbal)

- Un secrétaire représentant l'organisme de formation sera désigné par les membres du jury d'évaluation. Chaque candidat inscrit aux sessions d'évaluation sera systématiquement délibéré ;
- Toutes les décisions du jury seront actées et motivées dans un Procès-Verbal (PV) de délibération ;
- Ce PV sera signé par l'intégralité du jury présent aux évaluations. Il sera envoyé à l'AG Sport (document scanné et uploadé sur la plateforme de gestion des cours spécifiques) en même temps que les résultats des évaluations (documents électroniques).

## 6.8. Motivation du résultat en délibération

Tout résultat de session sera obligatoirement **motivé** par une phrase qui correspond à la délibération du jury d'évaluation. Ainsi les décisions de délibération peuvent par exemple être motivées de la manière suivante :

- Réussite de plein droit ;
- Réussite après délibération : l'échec unique n'a pas de répercussion sur la pratique professionnelle ;
- Réussite après délibération : pourcentage proche de 60 % et qualité du stage ;
- Ajourné(e) en seconde session : absence non justifiée ;
- Ajourné(e) en seconde session pour absence répétée même si justifiée ;
- Ajourné(e) en seconde session : moyenne totale inférieure à 50 %. Matières en échec à présenter ;
- Ajourné(e) en seconde session ;
- Ajourné(e) en seconde session car échec en stage ;
- Ajourné(e) en seconde session car fraude à l'évaluation ;
- Etc.

Cette liste n'est pas exhaustive.

## 6.9. Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » (COFED) lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais.

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

## 6.10. Procédure de communication des résultats aux candidats

- Chaque candidat sera informé de sa réussite dans les 10 jours du mois suivant sa dernière évaluation par courriel ;
- En cas d'ajournement ou de refus à l'évaluation, un résultat motivé sera envoyé au candidat par mail. Dans ce cas, le courriel contiendra des indicateurs comportementaux, des appréciations chiffrées, des pourcentages, ... ;
- Le ou les contenus de formation à éventuellement représenter sont fixés par le jury d'évaluation au cours de la délibération ;
- Le candidat ajourné est informé et convoqué à une session complémentaire qui se tiendra dans les plus brefs délais ;
- Un droit de recours est octroyé lors d'un refus en seconde session.

## 6.11. Recours et procédures

Tout candidat qui estime que les dispositions du présent cahier des charges n'ont pas été respectées lors des inscriptions aux examens, examens et délibérations, excepté l'appréciation souveraine du jury et de chacun de ses membres sur les notes individuelles attribuées au candidat et le résultat global obtenu par celui-ci, peut exercer un recours à l'encontre des résultats de la délibération en première session (uniquement en cas de refus d'accès à une seconde session) ou en seconde session.

Le candidat peut donc formuler un recours motivé auprès de l'opérateur de formation selon les modalités suivantes.

Avant tout recours, le candidat peut solliciter une consultation de son examen. En aucun cas, il ne pourra emporter une copie de son examen, ni en prendre des photos, ni emporter des notes, ni solliciter une copie des corrigés des QCM. Il pourra solliciter la consultation des notes écrites du jury s'il s'agit d'une évaluation orale, et ce conformément au décret du 22 décembre 1994 relatif à la publicité de l'administration. Il peut également demander des informations complémentaires concernant ses évaluations.

Cette consultation ne pourra se réaliser qu'après une prise de rendez-vous formalisé avec l'opérateur de formation.

Lors de l'envoi des résultats à chaque candidat, la procédure de recours est explicitée, ainsi que les coordonnées de la personne de contact et l'adresse à laquelle le recours doit être adressé.

Les candidats disposent d'un délai de 8 jours ouvrables après la date d'envoi des résultats pour introduire un recours. La date d'envoi de la décision est comprise dans le délai. La date butoir pour un recours est indiquée de manière précise au sein de la lettre de résultat. Au-delà de la date limite, le recours sera jugé non recevable.

Ce recours doit être envoyé par lettre recommandée à l'adresse du siège de l'opérateur de formation, à la personne de contact ci-avant visée. Celle-ci assurera le suivi du dossier.

Dès réception de la lettre recommandée du candidat, la chambre de recours instituée au sein de la Commission Pédagogique Mixte (AG Sport et opérateur de formation) dispose de 30 jours ouvrables pour examiner le recours et communiquer par courrier ou courriel sa décision définitive et non contestable au candidat.

Une chambre de recours est composée de 4 personnes avec voix délibérative.

- un membre de la fédération ou association consultée pour la rédaction du cahier des charges siégeant à la Commission Pédagogique Mixte. Ce dernier assure le secrétariat de la Chambre de recours.
- le Directeur Technique de l'opérateur de formation ou, à défaut, son représentant.
- un représentant de l'Administration Générale du Sport. Ce dernier assure la présidence de la Chambre de recours.
- le Conseiller Pédagogique ADEPS compétent ou son représentant de l'Administration Générale du Sport.

En cas d'égalité lors d'un vote, la voix du président de la chambre de recours est prépondérante.

A son initiative, la chambre de recours peut être amenée à rencontrer et inviter toute personne qu'elle juge utile afin de prendre la meilleure décision qui soit.

La chambre de recours est compétente pour étudier tout litige sur les résultats mais aussi tous ceux se présentant durant la session d'évaluation, et ce sur base du dossier du candidat (fiches de préparation et d'évaluation de l'examen pratique, travaux rentrés, rapport des chargés de cours, etc.).

## 7. CONDITIONS DE DISPENSES ET D'ÉQUIVALENCES DE DIPLÔMES (BELGIQUE OU ÉTRANGER)

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1er du décret du 02 mai 2019, au point 7 (**les conditions de dispenses de diplômes**).

Cette procédure est aussi explicitée à la section 7 de tous les cahiers de charges / référentiels de formation de tous les niveaux de formation.

La VAF (Valorisation des Acquis de Formation) et la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) permettent d'obtenir un diplôme/brevet/certification correspondant à un parcours de formation et/ou son expérience professionnelle. Les compétences acquises au fil des années peuvent être ainsi valorisées au même titre que si le candidat les avait acquises par une formation équivalente.

Ces termes VAE et VAF sont reprises sous l'acronyme « VAFE ».

Ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, etc. Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

Le principe général de cette « VAFE » permet la comparaison, via une procédure standardisée, entre des résultats d'acquis de formation / d'apprentissage ou les résultats d'acquis d'expériences et des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier.

### 7.1. Conformité des dossiers VAFE à introduire

Afin d'introduire une demande de dispense en bonne et due forme, une procédure type et normalisée est prévue distinctement pour une procédure VAF et VAE.

Seuls les dossiers répondant à ces exigences seront pris en considération et pourront être admis à l'instruction et à l'analyse. L'envoi de tout autre document ou si la demande n'est pas adéquatement complétée ne pourra donc permettre une analyse du dossier. **La demande sera donc d'office refusée.**

Des critères de recevabilité sont également établis et notamment en référence aux prérequis de la formation (âge, expérience, pas de suspension fédérale, etc.) mais aussi les dispositions langagières minimales correspondant aux cahiers des charges ad hoc (généraux et spécifiques).

Un dossier ne peut être introduit si une demande de VAFE a déjà été traitée par une autre instance (principe « Cross border »). Le demandeur doit donc explicitement indiquer si une VAFE a déjà été introduite via un autre organisme ou instance ainsi que le résultat de celle-ci.

## 7.2. Valorisation des Acquis de Formation (VAF)

### 7.2.1. Base / recevabilité de la demande de VAF

Une demande de VAF ne peut être introduite et recevable que sur base :

- d'une certification en rapport étroit avec les contenus visés (diplôme, brevet, certificat, attestation, etc.) validée par un processus d'évaluation détaillée du parcours de formation par un opérateur / une institution / un organisme public d'un pays de l'UE. Les dossiers émanant d'un pays hors de l'UE pourront faire l'objet d'une analyse particulière. Les certifications devront néanmoins avoir été validées par le biais d'un opérateur / une institution / un organisme Public.
- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.
- d'une connaissance langagière du français adaptée au profil de fonction et de compétence qu'exige la fonction de Moniteur Sportif Educateur en rapport avec les exigences énoncées au sein du cahier des charges des cours généraux du niveau concerné.

### 7.2.2. Eléments à présenter pour une VAF

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAF »
- Ce formulaire doit contenir :
  - o Nom - Prénom
  - o Adresse officielle (complète)
  - o Date et lieu de naissance
  - o E-mail
  - o Tél. / GSM
  - o La discipline sportive
  - o Le niveau de qualification pour lequel une VAF est sollicité
- Compléter le tableau formaté (voir infra).
- Tableau à compléter.

Code et nom du module pour lequel une dispense est sollicitée	Nom de l'organisme ayant délivré la "certification"	Intitulé du module/cours	Connaissances/Compétences développées	Résultats d'acquis d'apprentissage (descripteur de connaissances et/ou de compétences	Volume horaire (présentiel - non présentiel)	Docs annexés
CS211 - Temps mort et temps mort médical						
Etc...						

- Documents officiels en pièces-jointes au tableau formaté : brevets, diplômes, etc. ainsi que tout document en relation avec l'équivalence ou les dispenses demandées.
- Des copies (certifiées conformes au besoin peuvent être sollicitées) de ces brevets et diplômes doivent impérativement figurer en pièces-jointes au tableau formaté.
- Au sein du dossier constitué, le demandeur doit remettre, si possible, le cahier des charges des formations suivies.
- Ce cahier des charges ou tout autre document développera les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours, les modalités des évaluations, les évaluations obtenues, etc. Ces dernières feront l'objet d'une attention particulière.
- Des évaluations objectives et justifiées par cours ou par module sont indispensables afin de permettre une analyse des plus objectives.
- Pour les candidats non francophones, il y a lieu d'ajouter la traduction en français des documents (au besoin une traduction certifiée peut-être exigée).
- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétence du demandeur.
- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

### 7.3. Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE)

#### 7.3.1. Base de la demande / recevabilité de VAE

Une demande de VAE ne peut être introduite que sur base :

- d'expériences pratiques avérées (un minimum de volume / quantité exigé) en étroite relation avec le champ de compétences visées (profil de fonction, public cible, cadre d'intervention, etc.). Une expérience avérée, même très importante, pourrait ne pas dispenser le candidat de devoir participer à un/des modules de formation et/ou d'une forme d'évaluation.

- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.

### 7.3.2. Eléments à présenter pour une VAE

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAF »
- Ce formulaire doit contenir :
  - o Nom - Prénom
  - o Adresse officielle (complète)
  - o Date et lieu de naissance
  - o E-mail
  - o Tél. / GSM
  - o La discipline sportive
  - o Le niveau de qualification pour lequel une VAF est sollicité
- Compléter le tableau formaté (voir infra).
- Tableau à compléter.

Expériences N°	En lien avec le(s) modules-codes et nom du/des modules (niveau encadrement-fonction)	Nom et lieu de la structure dans laquelle les activités ont été exercées + Nom et coordonnées du (des) responsable(s)	Secteur d'activité de la structure	Période de l'activité (date de début - date de fin)	Nbr Heures d'expérience pouvant être justifiées	Principales fonctions/activités exercées en rapport avec le(s) module(s) visé(s)	Connaissances/comptoirances développées lors de ces principales fonctions/activités	Expériences pouvant être "certifiées" par une autorité publique, un pair breveté,... Si oui, précisez	Docs annexés
	CS211 - Temps mort et temps mort médical								
	Etc...								

- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétences du demandeur.
- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

### 7.4. Entretien de VAFAE

- Sur base d'un dossier jugé recevable, la Commission Pédagogique Mixte, peut planifier un entretien de « VAFAE ».
- L'entretien de VAFAE doit permettre :
  - o de compléter des points du dossier VAFAE dont la formulation ne serait pas jugée assez précise par la Commission Pédagogique Mixte ;

- de comparer les résultats d'acquis de formation/d'expériences avec les résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE ;
  - de vérifier les résultats d'acquis de formation/d'expériences sur base des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE.
- L'entretien VAFE est conduit par au moins deux membres de la Commission Pédagogique Mixte.
- Le candidat ne peut être accompagné par une tierce personne lors de l'entretien de VAFE.

## 7.5. Frais de procédure pour une VAFE

Des frais de procédures de 100€ seront demandés au demandeur pour l'analyse du dossier de VAFE et/ou l'organisation de l'entretien de VAFE.

## 7.6. Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?)

### 7.6.1. Où envoyer le dossier VAFE ?

- Le lieu d'introduction d'une VAFE spécifique doit se réaliser auprès de l'opérateur délégataire de formation. Le responsable des formations de cadres accusera la réception de celui-ci et en assurera le suivi.

Dossier à envoyer à : [cadres@aftt.be](mailto:cadres@aftt.be)

### 7.6.2. Comment envoyer le dossier VAFE ?

- Le dossier du demandeur doit se concevoir en version informatique téléchargeable et imprimable.
- Le dossier sera envoyé par mail au responsable des formations de cadres de l'opérateur de formation en y scannant tous les éléments constitutifs. Le dossier peut aussi être envoyé par courrier simple.
- Le dossier envoyé doit-être complet et envoyé en un seul « bloc ».

### 7.6.3. Quand solliciter un dossier VAFE ?

Une demande de VAFE peut être réalisée à tout moment.

## 7.7. Analyse concernant la demande de VAFE

Pour rappel, ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se déclinent en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, etc. Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

L'analyse et les décisions par rapport à une VAFE sont réalisées par la Commission Pédagogique Mixte.

La Commission Pédagogique Mixte est une Commission de consultation et d'avis auprès de l'Administration Générale du Sport, des fédérations ou associations sportives désignées comme opérateurs délégataires de formations de cadres.

La Commission Pédagogique est composée de représentants de l'opérateur de formation délégataire et de représentants de l'administration et/ou d'autres opérateurs.

Cette commission d'avis porte essentiellement sur la formation des cadres dans la ou les disciplines concernées et plus particulièrement pour chaque type et chaque niveau de formation avec comme référence le cahier des charges / référentiel de formation ad hoc.

Le délai de traitement du dossier est fixé raisonnablement à 20 jours ouvrables. Tout dépassement de ce délai est communiqué à la personne demandeuse. Cela n'octroie pas un droit automatique à la VAFE.

## 7.8. Décisions concernant la demande de VAFE

Sur base d'un dossier jugé recevable (cf. prescrits explicités ci-dessus), toute décision, positive ou non, sera communiquée à la personne demandeuse.

La décision de VAFE peut être totalement favorable, partiellement favorable ou défavorable. Cette décision est explicitée et motivée. Notamment si une décision a été prise en ce qui concerne l'imposition d'évaluations intégrées ou non.

Dès lors, au sein de la décision sera décliné les compétences recherchées mais aussi comment la personne demandeuse sera potentiellement évaluée en rapport avec le référentiel de formation ad hoc.

La décision concernant la demande de VAFE ne mettra pas en doute les formations suivies, ni les diplômes obtenus. La procédure permet la mise en place d'un processus de vérification des compétences du demandeur.

Si le demandeur n'est pas en accord avec la décision exprimée il peut formuler un recours motivé auprès de la Commission Pédagogique Mixte aux mêmes conditions que celles énoncées au chapitre (voir section 6) concernant les recours et procédures.

## 7.9. Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS

### 7.9.1. Cours généraux

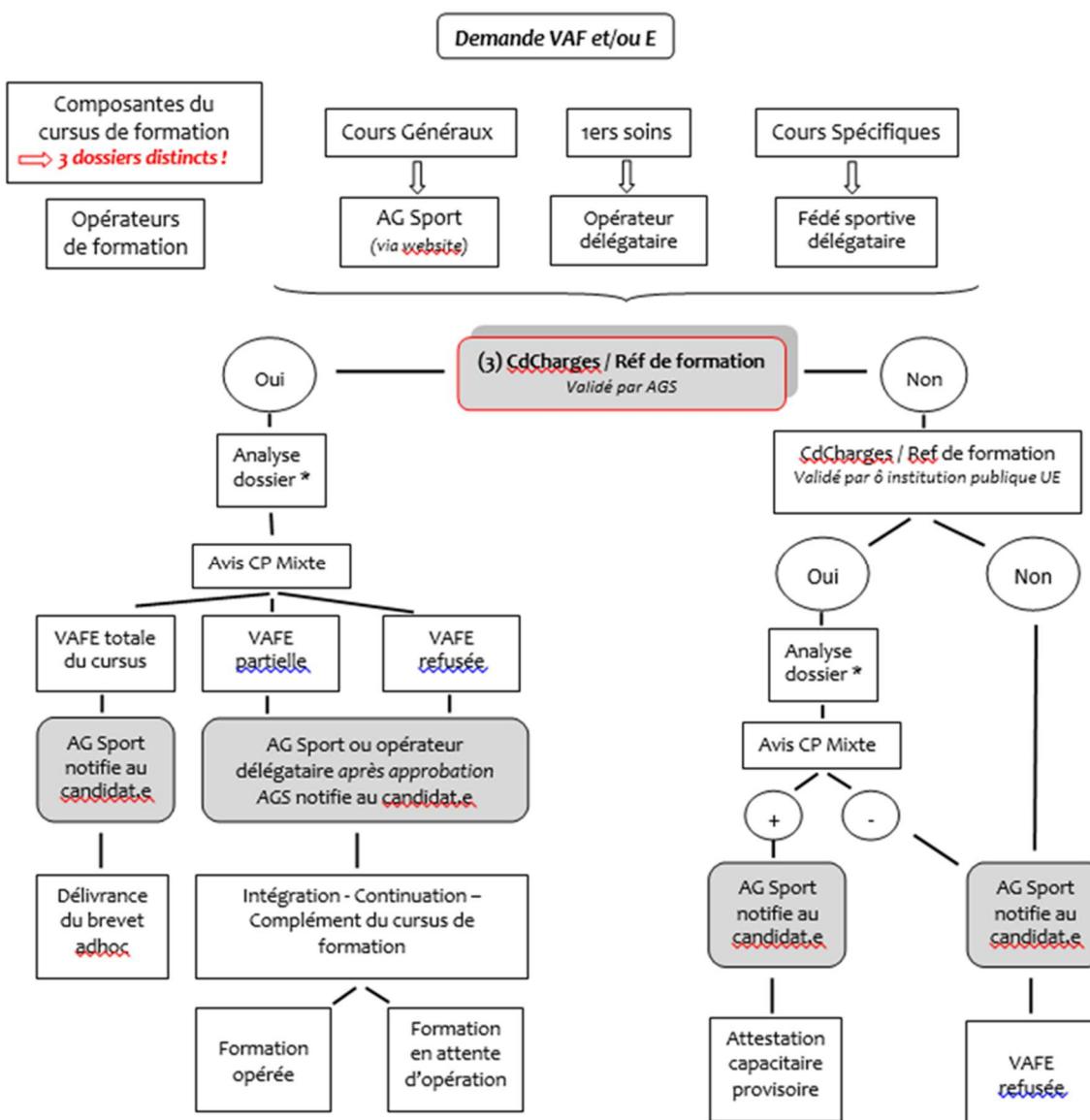
En ce qui concerne les cours généraux et ce afin de standardiser des VAF une liste de dispense par niveau a été publiée. Elle reprend les dispenses possibles pour les « anciens » cours généraux, les bacheliers en Education Physique, etc.

Ces informations sont présentes sur le site de l'ADEPS ([www.sport-adeps.be](http://www.sport-adeps.be)).

### 7.9.2. Cours spécifiques

En ce qui concerne les cours spécifiques, toute demande sera analysée par la commission pédagogique de l'AFTT et ensuite transmise à l'Adeps pour validation.

## 7.10. Tableau synthèse complet des procédures « VAFE »



## 8. RÉFÉRENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES RÈGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS

Ce chapitre répond à l'Art. 38 § 4. du décret du 03 mai 2019, au point 8 (**les modalités de l'homologation des brevets**).

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais (au plus tôt à partir du 01 janvier 2016). Les autres éditions conservent la procédure habituellement mise en place précédemment (fichier Excel).

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

Pour toutes informations / changement de coordonnées / etc. concernant les brevets :

Fédération Wallonie-Bruxelles  
Administration Générale du Sport  
Boulevard Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles  
Service de la Formation des Cadres Sportifs (brevets)  
Lundi - Mardi - Jeudi de 09h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h00  
Tél. : 02/413.29.07  
Email : adeps.brevets@cfwb.be

Il est par ailleurs de la responsabilité du détenteur d'un brevet de maintenir ses compétences à jour par le biais de formations continuées en adéquation avec son champ de compétences.

# Cahier de stage

## Tennis de table



**Formation**

**Moniteur Sportif Educateur**

**Code de la formation : .....**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° de GSM : .....

Mail : .....

## Rappel des règles issues du référentiel de formation

Ce document vise à rappeler les dispositions liées aux stages didactiques ou pédagogiques de qualification, telles que définies dans le cahier des charges. Il a été convenu ce qui suit :

1. L'opérateur de formation s'engage à placer le stagiaire mentionné ci-dessus en stage, sous la supervision directe du maître de stage.
2. Le stage doit se dérouler durant la période indiquée en annexe, pour un total de 18 heures. L'horaire précis sera défini préalablement, en concertation entre le maître de stage et le stagiaire, afin de répondre aux besoins spécifiques de l'institution d'accueil et à ses objectifs pédagogiques. Cet horaire devra être consigné par écrit et signé par les deux parties (stagiaire et institution).
3. Le stage a pour objectif de permettre au stagiaire d'appliquer les notions théoriques acquises en formation dans un contexte pratique, en situation réelle. Il pourra ainsi :
  - Expérimenter l'animation pédagogique au sein d'un club, centre de loisirs ou institution sportive ;
  - Évaluer ses aptitudes et capacités d'intégration ;
  - Tester ses compétences dans l'encadrement d'un public en lien avec le tennis de table, notamment dans le rôle de Moniteur Educateur Sportif ADEPS.

Le stagiaire devra respecter strictement ces objectifs et ne pas solliciter le maître de stage pour d'autres tâches non prévues par cette convention.

4. Durant toute la durée du stage :
  - Le stagiaire est sous la responsabilité exclusive de l'institution d'accueil.
  - Aucun lien contractuel ne lie l'A.F.T.T. au stagiaire (ni en termes de salariat ni de prestations de service).
  - En conséquence :
    - a. Le stage n'est pas rémunéré. Les frais de transport restent à la charge du stagiaire, sauf disposition contraire prise par l'institution accueillante.
    - b. Le stagiaire ne relève pas du droit du travail.
    - c. Il est cependant couvert par une assurance accident souscrite par la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (Ethias n° 45063407).
5. Le stagiaire s'engage à respecter les règles internes de l'institution d'accueil et à adopter une conduite exemplaire. Toute information confidentielle à laquelle il aurait accès devra rester strictement confidentielle.
6. Le stagiaire se conforme aux horaires définis par le maître de stage ou les entraîneurs encadrants. Toute absence devra être justifiée et validée à l'avance par l'institution, l'A.F.T.T. ou la cellule pédagogique, selon les cas. Si nécessaire, des heures de récupération seront planifiées.
7. **Encadrement et validation du stage**  
Les centres d'entraînement provinciaux ou d'autres entités reconnues peuvent encadrer les stages. Le choix du lieu est validé par l'Opérateur de formation.  
L'institution d'accueil devra disposer d'un maître de stage agréé.
8. Le stagiaire ne pourra effectuer un stage que dans une structure où il ne dispense pas déjà des cours, afin d'éviter tout conflit de rôle ou de posture pédagogique.

9. En cas d'absence ou de retard, le stagiaire s'engage à en informer immédiatement son maître de stage.
10. **À l'issue de chaque séance, journée ou cycle, le maître de stage évalue le candidat** en apportant ses commentaires, suggestions et remarques. Une évaluation finale est réalisée à la fin du stage. Celle-ci est rédigée de manière objective, en cohérence avec la valeur réelle du travail fourni par le stagiaire.
11. À l'issue du stage, le candidat s'engage à retourner le cahier de stage dûment complété à l'opérateur de formation dans les plus brefs délais.
12. Le maître de stage élabore un programme d'activités pour le stagiaire en veillant à ce que celui-ci favorise le développement des compétences suivantes :
  - Découverte et diversification de l'activité sportive via une approche ludique ;
  - Capacité à animer une séance et à encadrer un groupe de manière active ;
  - Mise en place d'activités permettant le développement des habiletés motrices ;
  - Intégration de dimensions cognitives, affectives et sociales au travers de l'activité sportive ;
  - Développement d'habiletés spécifiques liées à la discipline ;
  - Motivation des pratiquants à travers une pédagogie adaptée ;
  - Finalisation d'un cycle d'activités dans une optique de progression, qu'elle soit compétitive ou récréative ;
  - Participation à une dynamique d'équipe et à une structure d'encadrement sportif.
13. L'opérateur de formation, le maître de stage et le stagiaire conservent le droit de résilier à tout moment le présent contrat si l'une des parties ne respecte pas, partiellement ou totalement, les engagements précisés dans le présent document.

Fait à ..... Le .....

Signature du responsable  
de la Commission Pédagogique,

Signature du stagiaire,

Signature du Maître de Stage

## Horaire du stage

---

**Il a été convenu que les 36 heures de stage seraient réparties selon l'horaire suivant**

Jour	Date	Heure début	Heure fin	Pause	Nbr/H

**Pour accord,**

**Signature de l'étudiant et du Maître de stage,**

## Matrice du cahier de stage

### Maitre de Stage

Nom + Prénom	
Email	
N° GSM	
Adresse du stage	
Période du stage	
Horaire	

### Légende

NO	<b>Non observé</b>
I	<b>Critère non acquis</b>
S	<b>Suffisant (critères présents, mais pas parfaitement maîtrisés)</b>
B	<b>Bien (Critères présents)</b>
E	<b>Excellent (Critères présents à chaque fois et maîtrise parfaite)</b>

# Fiche de suivi des remarques quotidiennes

**Nom / Prénom du candidat :** .....

**Date :** ..... / ..... / .....

## **Remarques journalières – Réflexions – Suggestions – Points à améliorer – Autres observations**

*(En lien avec les points 1 à 5 mentionnés ci-dessous)*

*Exemple :*

**4.1 - 1** : Les consignes données au groupe manquent de précision.

# Fiche de suivi des remarques quotidiennes

**Nom / Prénom du candidat :** .....

**Date :** ..... / ..... / .....

## **Remarques journalières – Réflexions – Suggestions – Points à améliorer – Autres observations**

*(En lien avec les points 1 à 5 mentionnés ci-dessous)*

*Exemple :*

**4.1 - 1 : Les consignes données au groupe manquent de précision.**

# Fiche de suivi des remarques quotidiennes

**Nom / Prénom du candidat :** .....

**Date :** ..... / ..... / .....

**Remarques journalières – Réflexions – Suggestions – Points à améliorer – Autres observations**

*(En lien avec les points 1 à 5 mentionnés ci-dessous)*

*Exemple :*

#### **4.1 - 1 : Les consignes données au groupe manquent de précision.**

# Fiche de suivi des remarques quotidiennes

**Nom / Prénom du candidat :** .....

**Date :** ..... / ..... / .....

## **Remarques journalières – Réflexions – Suggestions – Points à améliorer – Autres observations**

*(En lien avec les points 1 à 5 mentionnés ci-dessous)*

*Exemple :*

**4.1 - 1** : Les consignes données au groupe manquent de précision.

# Fiche de suivi des remarques quotidiennes

**Nom / Prénom du candidat :** .....

**Date :** ..... / ..... / .....

## **Remarques journalières – Réflexions – Suggestions – Points à améliorer – Autres observations**

*(En lien avec les points 1 à 5 mentionnés ci-dessous)*

*Exemple :*

**4.1 - 1** : Les consignes données au groupe manquent de précision.

# Fiche de suivi des remarques quotidiennes

**Nom / Prénom du candidat :** .....

**Date :** ..... / ..... / .....

## **Remarques journalières – Réflexions – Suggestions – Points à améliorer – Autres observations**

*(En lien avec les points 1 à 5 mentionnés ci-dessous)*

*Exemple :*

**4.1 - 1** : Les consignes données au groupe manquent de précision.

# Grille d'évaluation – Stage MSEd

---

## 1. Gestion personnelle et professionnelle

### 1.1 Attitudes professionnelles

Éléments observés	N	O	I	S	B	E
<b>Cahier de stage tenu de manière complète et soignée : documents administratifs, préparations, etc.</b>						
<b>Transmission de la préparation au Maître de Stage au moins une séance à l'avance.</b>						
<b>Comportement professionnel : ponctualité, tenue sportive, anticipation et communication sur les changements de planning.</b>						

### 1.2 Attitudes réflexives

Éléments observés	N	O	I	S	B	E
<b>Capacité à recevoir des remarques et à y réagir de manière constructive.</b>						
<b>Identification des points forts et des axes d'amélioration des joueurs.</b>						
<b>Proposition de pistes d'ajustement adaptées.</b>						
<b>Analyse critique des contenus des séances : identification des points forts et des points faibles.</b>						

### 1.3 Maîtrise théorique du tennis de table

Éléments observés	N	O	I	S	B	E
<b>Capacité à interroger le maître de stage pour compléter ses connaissances.</b>						
<b>Maîtrise des fondamentaux techniques : capacité à expliquer et démontrer les gestes de base.</b>						
<b>Enrichissement du contenu pédagogique : choix des outils, supports et vocabulaire adaptés.</b>						
<b>Maîtrise des fondamentaux techniques : capacité à expliquer et démontrer les coups spécifiques.</b>						
<b>Maîtrise des fondamentaux techniques : capacité à expliquer et démontrer les servies et remises.</b>						
<b>Maîtrise des fondamentaux techniques : capacité à expliquer et démontrer les prises de raquette.</b>						

<b>Maîtrise des fondamentaux techniques : capacité à expliquer et démontrer les techniques de déplacements.</b>					
<b>Maîtrise des fondamentaux techniques : capacité à expliquer et démontrer le panier de balles.</b>					
<b>Maîtrise des fondamentaux techniques : capacité à expliquer et démontrer le temps mort dans le coaching.</b>					

## 2. Construction des séances

Éléments observés	NO	I	S	B	E
<b>Préparation écrite complète : énoncé clair, croquis, gestion du temps.</b>					
<b>Définition pertinente des objectifs de séance.</b>					
<b>Structuration du temps dédié aux exercices.</b>					
<b>Cohérence entre les différentes phases de la séance (échauffement, corps de séance, retour au calme).</b>					
<b>Conclusion structurée et pertinente.</b>					

## 3. Gestion de l'organisation de la séance

Éléments observés	NO	I	S	B	E
<b>Organisation au niveau du matériel</b>					
<b>Organisation au niveau du groupe mis à disposition</b>					
<b>Organisation du temps</b>					

## 4. Interactions

### 4.1 Animation

Éléments observés	NO	I	S	B	E
<b>Maîtrise des rassemblements</b>					
<b>Placement par rapport au groupe</b>					
<b>Lancement de la tâche – Dynamisme – Présence</b>					
<b>Efficacité de la communication : concision, précision, vocabulaire adapté</b>					
<b>Contact positif avec les élèves</b>					

Autorité adaptée aux groupes et à la situation					
Faire respecter et vérifier l'application des règles de base					
Réagir en temps réel à la réalité du terrain, garder son sang-froid					

#### 4.2 Gestion de l'apprentissage du tennis de table

Éléments observés	NO	I	S	B	E
Démonstration correcte : exécutée par l'entraîneur, l'élève ou le partenaire d'entraînement					
Stratégies motivationnelles : défis, jeux, performances, encouragements, valorisation...					
Consignes qualitatives clairement annoncées par les élèves					
Feedbacks (individuels et collectifs) efficaces, basés sur l'observation des élèves					
Donner du sens : but, lien, conclusion					
Solliciter, faire réfléchir les élèves : acteur de son apprentissage					
Soucis de faire progresser l'élève vers les objectifs fixés					
Connaissances techniques – Mise en évidence des principes de base					

## **5. Espace d'information pouvant aider le candidat à améliorer ses prestations**

### **5.1 Quelles sont sa ou ses qualités principales ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **5.2 Quels sont les points à améliorer ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **5.3 Commentaires et remarques éventuelles**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **5.4 Commentaires et remarques éventuelles sur le cahier d'exercices (document en annexe)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **5.5 Proposition d'évaluation**

<b>ECHEC</b>	<b>REUSSITE</b>
--------------	-----------------

Fiche de cotation Moniteur Sportif Educateur

*	Nom :	
Code formation :		
Date :		

Code	Cours		Pondération module	Pondération thématique	Minimum	Côte	Max	%	Réussi/Echec
PING1.1	Temps mort et temps mort médical	Ecrit	50%	5%	50%	15	20	75%	
PING1.2	Réglementation des revêtements et du bois	Ecrit	50%		50%	16	20	80%	
<b>PING 1</b>	<b>Total</b>		<b>100%</b>	<b>5%</b>	<b>50%</b>	<b>15,5</b>	<b>100</b>	<b>16%</b>	
PING2.1	Technique - Les composantes	Ecrit	5%	50%	60%	10	20	50%	
PING2.2	Technique - Les principes de bases	Ecrit / Pratique	5%		60%	9,75	20	49%	
PING2.3	Technique - Les coups de base	Ecrit / Pratique	5%		60%	7,5	20	38%	
PING2.4	Technique - Les coups spécifiques	Ecrit / Pratique	10%		60%	13,25	20	66%	
PING2.5	Techniques de service et remises	Ecrit / Pratique	5%		60%	18	20	90%	
PING2.6	Technique - Prise de raquette	Ecrit / Pratique	5%		60%	9,5	20	48%	
PING2.7	Technique de déplacements	Ecrit / Pratique	5%		60%	12,75	20	64%	
PING2.8	Panier de balles	Ecrit / Pratique	5%		60%	9,5	20	48%	
PING2.9	Le temps mort dans le coaching	Ecrit / Pratique	5%		60%	12,75	20	64%	
PING2.10	Le management du coach	Ecrit	5%		60%	14	20	70%	
PING2.11	Méthodologie	Ecrit / Pratique	5%		60%	6,25	20	31%	
PING2.12	Stage dans une structure agréée	Terrain	40%		60%	12	20	60%	
<b>PING 2</b>	<b>Total</b>		<b>100%</b>	<b>50%</b>	<b>60%</b>	<b>58,125</b>	<b>100</b>	<b>58%</b>	
PING3.1	La préparation physique	Ecrit / Pratique	20%	30%	50%	6,25	20	31%	
PING3.2	Compétences et objectifs en coaching sportif	Ecrit	5%		50%	13	20	65%	
PING3.3	Tactique et stratégies	Ecrit / Pratique	25%		50%	6,25	20	31%	
PING3.4	coaching spécifique avec des enfants	Ecrit	5%		50%	12	20	60%	
PING3.5	La communication	Ecrit	5%		50%	15	20	75%	
PING3.6	La concentration	Ecrit	5%		50%	18	20	90%	
PING3.7	Notions de psychologie orientées vers le tennis de table	Ecrit	5%		50%	7	20	35%	
PING3.8	Le guide la préparation mentale	Ecrit	5%		50%	5	20	25%	
PING3.9	Le matériel	Ecrit	5%		50%	12	20	60%	
PING3.10	L'identification des Hauts Potentiels	Ecrit	15%		50%	10	20	50%	
PING3.11	Identifications du Haut Potentiel Sportif chez un joueur de tennis de table handisport	LMS	5%		50%	20	20	100%	
<b>PING 3</b>	<b>Total</b>		<b>100%</b>	<b>30%</b>	<b>50%</b>	<b>47,0625</b>	<b>100</b>	<b>47%</b>	
PING4.1	Sécurité mentale et bien-être psychologique	Ecrit	100%	10%	5%	50%	15	20	75%
<b>PING 4</b>	<b>Total</b>		<b>100%</b>		<b>5%</b>	<b>50%</b>	<b>75</b>	<b>100</b>	<b>75%</b>
PING5.1	Code de conduite du coach	Ecrit	50%			50%	12	20	60%
PING5.2	Types de comportements à adopter et à éviter	Ecrit	50%			50%	20	20	100%
<b>PING 5</b>	<b>Total</b>		<b>100%</b>	<b>10%</b>	<b>50%</b>	<b>80</b>	<b>100</b>	<b>80%</b>	
<b>TOTAL</b>					<b>55,70625</b>	<b>100</b>	<b>56%</b>		

Signature de la Commission  
Pédagogique

	Réussite
	2e session
	Echec

Cours à repasser :




Date : .....

			1	2	3	Remarques et prise de notes
			4	5	6	
			7	8	9	
			10	11	12	